



LE DEVOIR

Chrétien ne parvient pas à colmater les brèches

À défaut d'explications claires sur l'avenir du premier ministre, plusieurs députés libéraux restent sur leur faim

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Malgré quelques actes de contrition, le premier ministre Jean Chrétien n'a pas réussi à colmater les brèches dans son caucus à la suite de la mise à l'écart, dimanche, de l'ex-ministre des Finances, Paul Martin.

A l'issue de la réunion d'hier du caucus, tous les députés étaient prêts à redonner priorité aux affaires gouvernementales mais plusieurs, en privé, ont avoué que ce ne sera pas tâche facile tant que le premier ministre ne dira pas clairement ce que sont ses plans d'avenir. D'autres, qui souhaitent obtenir une explication claire de Jean Chrétien à propos du renvoi de Paul Martin, ont confié au *Devoir* être restés sur leur faim.

Ouvrètement critiqué à ce sujet par nombre de députés, M. Chrétien a décidé de prévenir les coups en prenant l'initiative dès le début de la réunion du caucus. Alors qu'il se contentait d'habitude de conclure ces travaux tenus à huis clos, il a lui-même ouvert les discussions en parlant pendant plus de 20 minutes et en s'attirant des ovations.

Tout en jouant la carte de l'humilité, le premier ministre a insisté sur l'importance de donner priorité aux affaires de l'État.

VOIR PAGE A 8: CHRÉTIEN

Rue Notre-Dame

Un boulevard urbain sur 80 % du parcours

Québec et Montréal coupent la poire en deux

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Québec et Montréal ont finalement coupé la poire en deux. La proposition de modernisation de la rue Notre-Dame, dernière mouture, consiste en un boulevard urbain en surface sur 80 % du parcours. Certains tronçons seraient creusés en profondeur afin d'éviter de croiser le boulevard Pie-IX ainsi que trois parcs agrandis par la même occasion. Les premières réactions des gens du milieu sont fort positives.

Présenté hier lors du Sommet de Montréal, le projet imaginé par le comité formé de représentants du secteur privé, de la Ville de Montréal et du gouvernement du Québec respecte les conclusions du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Mais qu'à cela ne tienne: la Ville procédera à une enquête de consultation publique à l'automne afin de faire valider certains détails du projet. On estime à 263 millions de dollars le coût de ce vaste chantier qui pourrait s'ouvrir aussitôt que cet automne pour se terminer en 2006.

Bien qu'on ait intégré certains éléments du projet d'autoroute du ministère des Transports du Québec à celui de boulevard urbain de la Ville de Montréal, le ministre Serge Ménard a refusé de parler de compromis. «Non, ce n'est pas un compromis, a-t-il dit. C'est plutôt un projet qui a cherché à harmoniser de façon efficace des solutions de transport aux impératifs de l'aménagement urbain. On avait besoin d'un projet original pour une voie qui est originale.»

Ainsi, d'ouest en est, le concept développé prolonge l'autoroute Ville-Marie en tranchée jusqu'à la

VOIR PAGE A 8: BOULEVARD

■ La FTQ songe à investir dans le logement social, page A 4

INDEX

Actualités..... A 2	Éditorial..... A 6
Annonces..... B 4	Idées..... A 7
Avis publics... B 5	Les sports..... B 6
Bourse..... B 2	Mots croisés... B 4
Culture..... B 8	Télévision..... B 7
Économie..... B 1	Météo..... B 4

Consternation



Les fans de l'équipe portugaise n'en croyaient pas leurs yeux après la défaite des leurs contre l'équipe américaine.

AGENCE FRANCE-PRESSE

HORS-JEU

Tout était mauvais

Tôt hier, une foule en liesse, bigarrée et frondeuse, a envahi les rues des grandes cités, les coups de klaxon ont fusé et les confettis et rouleaux de papier de toilette ont chuté des hauteurs à New York, Chicago, Los Angeles, Plattsburgh, afin de célébrer l'improbable victoire des États-Unis en Coupe du monde de soccer, 3-2 face au Portugal, l'une des plus grandes surprises de l'histoire du sport.

Mais non, c'est même pas vrai.

S'il y a eu manifestation, c'en fut une de tristesse dans le quartier Ironbound de Newark, au cœur du bucolique New Jersey, où se trouve l'une des communautés portugaises les plus importantes des U.S. of A.

Au réseau ESPN, le bulletin de nouvelles matinal s'est penché, dans l'ordre, sur la série finale de la NBA entre les Nets et les Lakers, sur la victoire de Caroline contre le Detroit dans la NHL, sur ce gros

foutu attrape-nigaud qu'est le combat Tyson-Lewis, sur la journée écoulée dans le merveilleux monde du baseball et enfin, et c'est bien parce qu'il n'y avait pas de météo ni de loteries, sur cet étonnant résultat venu de Suwon. Et je vous parierais un gros brun de la Fed, si d'aventure cela existait, que les gars d'ESPN eux-mêmes pensaient jusque-là que le dénommé Portugal était un ancien lanceur droitier des Astros de Houston.

Mais bon, s'il ne faudrait pas que les États gagnent la Coupe du monde, imaginez un peu ce que ça donnerait, *The World Cup, ladies and gentlemen, is the Super Bowl of soccer, though much less important*, on ne va quand même pas leur gâcher ce

petit plaisir après tout ce qu'ils ont vécu depuis les événements du 11. Surtout qu'ils ont fort bien joué, les Américains, bien que privés de leurs attaquants de pointe sur le flanc droit, le capitaine Claudio Reyna et

VOIR PAGE A 8: FOOT

■ Autres informations en page B 6

Qui vaincra, Ram ou Ganesh?

La situation au Cachemire paraît critique mais elle n'est peut-être pas désespérée. Avec ses armes nucléaires mais également une économie qui croît et se modernise, le sous-continent indien ne représente plus tout à fait l'étranger lointain. Les enjeux sont assez importants pour que la diplomatie s'active afin d'y désamorcer les tensions.

CLAUDE LÉVESQUE
LE DEVOIR

Les extrémistes hindous, qui ont contribué à l'élection de l'actuel gouvernement nationaliste à New Delhi, vouent un culte au dieu Ram, le héros dépossédé qui, à la tête d'une armée de singes, a reconquis d'abord sa douce, puis son royaume, à Ayodhya.

Dans le riche Panthéon indien trône aussi un autre dieu, probablement beaucoup plus populaire que Ram: c'est Ganesh, surnommé l'«enleveur d'obstacles». Les commerçants, et par extension tous ceux qui

cherchent à améliorer leur ordinaire, ont choisi comme patron ce rigolo à tête d'éléphant qui a la bonne habitude de suivre les sages conseils de son copain le rat.

Se peut-il que l'influence de Ganesh aide à tempérer la fibre patriotique des partisans de Ram — et de leurs équivalents musulmans? Qu'on s'entende, par conséquent, pour lever les obstacles à la paix? C'est envisageable. En plus d'être au cœur de la guerre contre le terrorisme et de posséder des arsenaux nucléaires, la région est de plus en plus intégrée à l'économie mondia-

VOIR PAGE A 8: CONFLIT

■ Rumsfeld croit déceler des signes de détente, page A 5

Les aînés en perte d'autonomie laissés à eux-mêmes

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Deux mois après leur arrivée dans un centre d'accueil, 57 % des personnes en perte d'autonomie n'ont encore bénéficié d'aucune évaluation des soins dont elles ont besoin, comme l'exige le ministère de la Santé et des Services sociaux. Pour 13 % d'entre elles, cette évaluation ne viendra jamais, même après plusieurs années d'hébergement.

C'est l'une des observations faites par la vérificatrice générale intérimaire, Doris Paradis, dans le tome 1 de son rapport pour l'année 2001-02 déposé hier à l'Assemblée nationale. Mme Paradis consacre le chapitre le plus dense de son rapport aux services d'hébergement offerts aux personnes en perte d'autonomie dans 176 centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) publics et les 57 CHSLD privés conventionnés, c'est-à-dire subventionnés par le ministère selon une convention. Le gouvernement dépense 2,5 milliards par année pour héberger dans ces centres 40 000 personnes en perte d'autonomie.

Huit ans après un premier rapport sur la même question signé par son prédécesseur, Guy Breton, la vérificatrice générale note que la situation ne s'est guère améliorée. Ce que le ministère désigne par «le taux de réponse moyen aux besoins» des personnes hébergées n'atteint que 76 %, c'est-à-dire que près du quart de leurs besoins sont laissés en plan.

Mais ce n'est que la pointe de l'iceberg puisque cet indicateur ne porte que sur les besoins de base. Mme Paradis souligne dans son rapport que «le taux de réponse aux besoins ne tient pas compte des besoins liés aux problèmes cognitifs des usagers de même qu'à la physiothérapie, à l'ergothérapie et aux services psychosociaux; il ne permet donc qu'une vision partielle des besoins de la personne».

Le ministère a fixé une norme quant au nombre de lits par région, de 3,5 à 4,2 lits par 100 personnes âgées de 65 ans et plus. A une exception près, dans

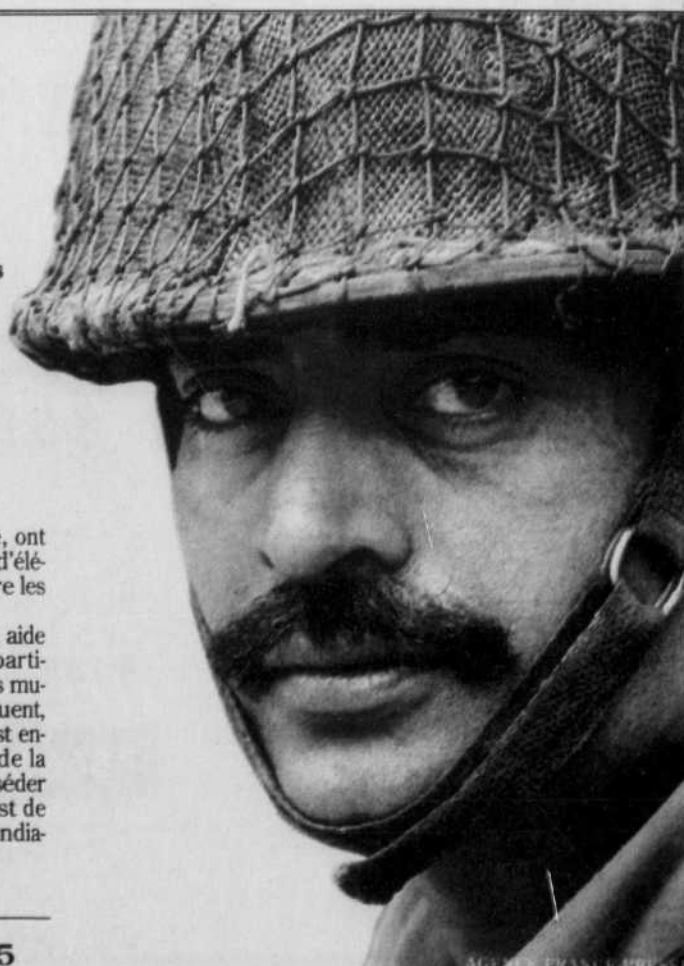
VOIR PAGE A 8: AÎNÉS

■ Le service à la clientèle de l'OPC est jugé sévèrement, page A 4

CRIME ORGANISÉ

Après les Hells, la police s'attaque aux Bandidos

■ À lire en page A 2



AGENCE FRANCE-PRESSE

• LES ACTUALITÉS •

Cégeps

Les plans de réussite devront donner des résultats

Sylvain Simard fera adopter des dispositions juridiques

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Le processus de reddition de comptes lié aux plans de réussite des collèges sera balisé par des dispositions juridiques que le ministre de l'Éducation entend présenter à l'automne. «Il faudra que le résultat soit là», martèle Sylvain Simard, précisant que des mesures sont examinées par son ministère pour «assurer la pérennité de cette opération».

C'est ce qu'a souligné hier le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, interrogé peu après le dévoilement d'une analyse des plans de réussite des cégeps, présentée par la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial du Québec (CEECE). L'organisme gouvernemental, qui avait renvoyé l'ensemble des collèges à leurs devoirs au début de 2002, estime que 80 % des collèges ont présenté un plan de réussite complet, 20 % d'entre eux devant encore apporter des correctifs à leur plan d'action.

«Ces 20 % ont présenté des mesures intéressantes, mais leurs analyses ne sont peut-être pas assez précises pour qu'on soit en mesure de dire si ça va bien aller», a expliqué hier le président de la CEECE, Jacques L'Écuyer. Ainsi, on a demandé à certains collèges de mieux cerner les causes des échecs et des abandons scolaires.

L'objectif le plus spectaculaire lié aux plans de réussite est de propulser la moyenne de taux de diplomation des collèges de 61 % à 76 % avant 2010. Pour arriver à ces cibles quantitatives, les cégeps devaient présenter des mesures liées à leurs réalités particulières, concernant la transition entre le secondaire et le collégial, la motivation des élèves, les programmes et les méthodes pédagogiques.

Satisfait des plans de réussite qu'il a sous les yeux, le ministre Simard promet qu'un suivi rigoureux de ces plans d'action sera effectué. «Ce n'est pas un exercice futile, et je crois que tout le monde l'a compris, ex-

plique-t-il. S'il faut des rappels à l'ordre, nous les ferons.»

Dès l'automne, le processus d'existence même des plans de réussite au collégial sera intégré à la Loi sur les cégeps, ne serait-ce que pour leur donner valeur légale, précise le ministre Simard. «Nous allons légiférer de façon à doter la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial du pouvoir d'assurer le suivi des plans de réussite», ajoute-t-il.

Comment effectuera-t-on cette reddition de comptes, qu'on a assortie par exemple à l'université — avec les contrats de performance — au versement conditionnel d'une partie du financement? «Pour l'instant, rien n'est prévu», explique M. Simard, qui assure qu'on peut hausser les exigences de diplomation sans que la qualité en souffre. *Sauf qu'il est évident que, dans une phase ultérieure, le résultat devra être positif.*

Cette reddition de comptes possible n'inquiète pas le président de la Fédération des cégeps, Gaëtan Boucher, qui y voit une manière normale de se soumettre à l'analyse dans un contexte de gestion des fonds publics. «Il est trop tôt pour envisager ce qui deviendrait d'un collège qui n'atteindrait pas ses cibles. Mais s'il s'avère qu'une cible n'est pas atteinte, les collèges pourront expliquer pourquoi.»

Certains collèges ont présenté des mesures «novatrices» pour garantir l'atteinte de leurs objectifs de réussite. «On nous a parlé de réunions entre professeurs du secondaire et du collégial, d'apprentissage par projets, et beaucoup de projets intègrent l'appui des parents», explique Jacques L'Écuyer.

Les cégeps proposent en outre au ministre de l'Éducation de voir à des cibles autres que quantitatives et qui seraient elles aussi garantes du succès d'un établissement. «Nous voulons soumettre au ministre des indicateurs différents», explique M. Boucher, ce à quoi le ministre se dit extrêmement «ouvert». Par exemple, le taux de satisfaction des employeurs pourrait donner un indice, outre le taux de diplomation, de la performance d'un collégial.

Au tour des Bandidos

Les membres québécois du groupe de motards ennemi des Hells ont été arrêtés lors d'une importante opération policière

PRESSE CANADIENNE

La police a procédé à une vaste opération, hier matin au Québec et en Ontario, visant à neutraliser des activités criminelles de motards identifiés aux Bandidos, ennemis jurés des Hells Angels.

Selon certains observateurs, l'opération «Amigo» pourrait mettre un terme à la guerre des motards, qui dure depuis maintenant huit ans.

Au total, à Montréal, à Toronto, à Kingston et ailleurs au Québec, 26 personnes ont été arrêtées.

Les policiers avaient des mandats de perquisition qui visaient 62 individus, dont les 25 membres en règle des Bandidos au Québec.

Le ministre de la Sécurité publique, Normand Jutra, a précisé que 300 policiers avaient assuré le succès de l'opération.

De l'avis d'un expert bien au fait des gangs de motards, l'opération d'hier pourrait bien marquer le début de la fin de la guerre des motards. «Ce sera probablement la fin de la guerre parce que tous les Bandidos du Québec sont maintenant en prison», a expliqué Guy Ouellette, en entrevue.

Il fait remarquer qu'à la suite d'une série d'opérations menées contre les motards au Québec, ces derniers avaient eu tendance à se déplacer vers l'Ontario.

Selon la police, les perquisitions ont permis de saisir 200 kilos de haschisch, huit kilos de cocaïne, quatre armes à feu et un silencieux. Elles ont eu lieu surtout dans les régions de Montréal et de Québec, mais aussi en Abitibi, puis à Kingston et à Toronto, en Ontario.

Un présumé leader de la bande, Alain Brunette, 38 ans, a été interpellé par les policiers de Kingston, en matinée. Brunette avait été victime d'une tentative d'assassinat, à Montréal, en février 2001, et c'est pourquoi il aurait choisi de poursuivre ses activités en Ontario, selon M. Ouellette.

Dans le cadre de cette opération, une fusillade a éclaté vers 6h lors d'une perquisition à Rouyn-Noranda, en Abitibi. En ouvrant la porte d'une chambre, un policier du groupe tactique de la Sûreté du Québec s'est retrouvé nez à nez avec un suspect qui pointait une arme en sa direction, selon la police. Le policier a ouvert le feu, atteignant l'individu au thorax et au visage.

On ne sait pas si le suspect, Alexandre Fortin, a lui aussi fait feu en direction de l'agent. Aucun policier n'a été blessé durant cet incident. Le suspect a été hospitalisé à Rouyn-Noranda, mais on ne craint pas pour sa vie. L'enquête sur la fusillade a été confiée à l'escouade des crimes contre la personne du bureau montréalais de la SQ.

L'intervention policière d'hier est indirectement reliée à l'opération Printemps 2001, qui avait déstabilisé la bande rivale des Bandidos, les Hells Angels. On estime que les Bandidos ont souvent tenté de s'approprier le territoire laissé vacant par les Hells Angels interpellés.

Des accusations de gangstérisme, complot pour meurtre et trafic de stupéfiants seront déposées. Les policiers doivent présenter les résultats de l'opération en conférence de presse aujourd'hui à Montréal.

Les Rockers

Les Nomads ne faisaient plus confiance à la bande d'indisciplinés

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Les Rockers ont terminé l'an 1999 dans la disgrâce. Indisciplinés, insouciant au point d'oublier des Hells Angels à l'aéroport à la veille d'un party, les «frères» formaient une famille désunie à laquelle les Nomads hésitent à confier «des jobs».

La deuxième «messe» des Rockers, présentée hier en preuve, a révélé l'existence d'un gang obsédé par la nécessité de sacrifier ses intérêts personnels au profit du groupe de motards, mais incapable d'y parvenir.

«Tabarnak, y nous parlent pus, hostie! [...] Ils se poussent de nous autres», lance Daniel Lanthier au sujet des membres des Nomads, le cercle d'élite des Hells et parrains des Rockers. «Y nous demanderont pus rien parce que dans leur tête, y en a la moitié icitte qui sont pas capables de faire la job. Il faut que ça change», lance-t-il dans un vibrant plaidoyer pour secouer les troupes. Même les cartes de Noël à envoyer aux autres sections des Hells et aux avocats ne sont pas encore prêtes en ce 16 décembre.

«Le club s'en va tout croche, tout le monde fait des gaffes, tout le monde s'enfarge, pis ça, ça rebondit généralement sur l'image des Rockers», ajoute Lanthier, qui se démarque comme l'un des leaders du club-école des Hells, avec Pierre Provencher, Sylvain Laplante, Normand Bélanger, Jean-Guy Bourgoin et Guillaume Serra. À eux six, ils forment «le comité» détenant l'autorité pour sanctionner les membres récalcitrants.

Lors de la réunion du 16 décembre, Pierre Toupin écope d'une suspension de trois mois pour mauvaise conduite. Il a omis de se rendre à l'aéroport au début du mois pour accueillir et transpor-

ter des membres des Hells en visite au Québec, les laissant poireauter à Dorval.

Mais Toupin a fait pire en se plaignant des problèmes internes des Rockers auprès des «monocles», terme désignant les Hells Angels. Les Rockers sont très soucieux de leur image publique, surtout auprès des Hells, car ce sont eux, au bout du compte, qui peuvent les faire entrer dans le cercle intime des Hells. Quand un porte-étendard des Rockers fait une gaffe, c'est toute la réputation du groupe qui en souffre, semonce Pierre Provencher, qui exhorte ses frères à laver leur linge sale en famille. Il s'offre même comme médiateur en cas de conflit, en se targuant de sa grande expérience. «Y a moé pis Pluche [Normand Bélanger] qui sont des criminels», dit-il.

L'obsession de l'image et de la discipline conduit à une autre réprimande à l'égard de Paul Brisebois. «Striker» des Rockers, il a commis l'impair de se retrouver saoul dans un bar de Sherbrooke, de se battre avec le propriétaire pourtant favorable au groupe et de se retrouver en position de faiblesse. «Avec les patches [le logo du groupe] su'l'dos, en dessous, en train de se faire planter», insiste Daniel Lanthier. Brisebois tombe sous le coup de la «loi 86», qui n'a rien à voir avec l'affichage commercial. On lui interdit de boire et de fumer de la drogue, en tout temps.

La règle vaut pour tous les «strickers» et les «hangarounds», c'est une question d'éthique. Comme le rappelle Provencher, on ne gravit pas les échelons de la hiérarchie sans faire de sacrifices.

«Si tu veux faire un Hells Angel, c'est fuck la business, fuck la femme», résume-t-il.

Il vous arrive d'égarer votre billet?

Parfait.
Abonnez-vous!

Lotomatique, la solution parfaite à vos tracas. Fini les oublis, la vérification de vos numéros, les tirages manqués, les billets égarés et vous recevez même les lots gagnés par la poste! Loto-Québec s'occupe de tout. De plus, vous contribuez à une belle œuvre car Lotomatique vient en aide à des organismes communautaires.



LOTOMATIQUE

1 800 361-8095

18 ans+

Si le jeu prend toute la place...

MISE SUR TOI

1 866 SOS-JEU



La fondation Mise sur toi, une initiative de Loto-Québec.

CLUB
402
HOMME



Coupe-vents importés d'Italie réversibles

GRAND SOLDE D'ÉTÉ
175\$ seulement
RÉGULIER 350\$

1118, rue Ste-Catherine O.
2e étage, Montréal
Tél.: (514) 861-3636

EN BREF

Éclipse solaire

(PC) — Les astronomes amateurs de l'Amérique du Nord pourront contempler, lundi, une éclipse annulaire ou partielle du soleil. Dans une éclipse annulaire, la Lune ne cache pas totalement le Soleil et laisse voir un anneau de lumière en périphérie. Si la température le permet, les amateurs pourront

donc étudier la couronne solaire ou un croissant de Soleil, tout dépendant de leur localisation géographique. L'éclipse sera particulièrement visible dans le centre et l'ouest de l'Amérique du Nord. Au Canada, les citoyens de Victoria et Vancouver seront les mieux placés pour observer le phénomène. Les optométristes recommandent aux gens de protéger leurs yeux.



Terrasses

Pour annoncer: Micheline Ruelland (514) 985-3322
mruelland@ledevoir.com

Restaurant
LA RACLETTE
Cuisine suisse et européenne

Découvrez une des plus belles terrasses du Plateau Mt-Royal Apportez votre vin
1059, rue Gilford, Montréal (coin Christophe-Colomb)
Réservations : 524-8118
www.la-raclette.com



• LE DEVOIR •

ACTUALITÉS

Le NPD se cherche un chef

Alexa McDonough démissionne
en disant que tout bon chef doit savoir quand partir



Michel David

Le comité fantôme

Comme on dirait à Ottawa, «à ce moment ici», le premier ministre Landry est de nouveau tenté par la tenue d'un référendum sur le rapatriement de points d'impôt. On verra s'il sera toujours aussi enthousiaste au lendemain des élections partielles du 17 juin, mais n'anticipons pas.

Encore une fois, l'action du gouvernement semble marquée au coin d'une improvisation qui relève presque de la panique. La semaine dernière, la vice-première ministre Pauline Marois annonçait la tenue d'une sorte de congrès d'orientation du PQ sans que le bureau du premier ministre ne soit au courant. Mardi, c'est Mme Marois qui paraissait moins convaincue que la tenue d'un référendum soit la meilleure avenue.

En guise de modeste contribution à la réflexion de M. Landry et afin de lui éviter une situation potentiellement embarrassante, je me permets d'attirer son attention sur les articles n° 22 et 23 de la Loi sur la consultation populaire, qui régissent la composition des comités du OUI et du NON.

Les membres de l'Assemblée nationale disposent d'un délai de cinq jours, après l'adoption d'une question ou d'un projet de loi soumis à un référendum, pour s'inscrire auprès du Directeur général des élections (DGE) en faveur de l'une ou l'autre option.

Le problème est que les trois partis représentés à l'Assemblée nationale appuient le principe d'un rapatriement de points d'impôt. Qu'arrivera-t-il si aucun député ne s'inscrit en faveur du NON? La loi dit bien que chaque député peut s'inscrire d'un côté ou de l'autre, mais elle n'en fait pas une obligation.

Dans sa grande sagesse, le législateur a prévu cette éventualité. Il appartiendrait alors au DGE d'inviter «au moins trois et au plus vingt électeurs» à former le comité provisoire du NON. Mais attention, «ces électeurs doivent être choisis parmi les personnes identifiées publiquement à cette option». Ce qui suppose qu'ils aient une certaine audience.

Connaissez-vous beaucoup de gens au Québec qui s'opposent publiquement à un nouveau partage fiscal? Puisqu'il n'en faut au moins trois, il y aurait toujours Jean Chrétien, Stéphane Dion et Denis Coderre, mais M. Dion soutient que «les référendums [provinciaux] ne peuvent pas porter sur les compétences fédérales». On l'imagine mal cautionner l'exercice par sa présence.

Le DGE peut toujours lancer un avis de recherche, mais il ne pourra quand même pas forcer quelqu'un à se joindre au comité du NON contre son gré. Pourrait-on tenir un référendum avec un comité fantôme? Au bureau du DGE, où cette éventualité n'avait jamais été envisagée, on estime que la question devrait être tranchée par le Conseil du référendum qui, en vertu de l'article 2, est composé de trois juges de la Cour du Québec et dont les décisions sont sans appel.

Ce scénario peut paraître loufoque mais il n'en illustre pas moins jusqu'à l'absurde l'énorme problème de crédibilité avec lequel le gouvernement Landry pourrait être aux prises. Même si le Conseil du référendum décidait que l'absence d'un comité du NON n'interdit pas la tenue d'un référendum, quelle valeur ce dernier aurait-il?

À entendre Mario Dumont et le député de Châteauguay, Benoît Pelletier, rejeter l'idée même d'une consultation qui banaliserait le processus référendaire, on peut très bien imaginer que le PLQ et l'ADQ décident de la boycotter plutôt que de se mettre à la remorque de l'adversaire péquiste.

Comme par hasard, après des semaines de chichi, les libéraux ont finalement décidé de s'associer à une motion unanime à l'Assemblée nationale. Tant qu'ils s'y refusaient, le gouvernement pouvait toujours plaider qu'un référendum était nécessaire pour faire la preuve qu'il y a bel et bien consensus au Québec. Plus maintenant.

Passe encore que l'Assemblée nationale en débatte pendant les 35 heures prévues par la loi, mais comment justifier les 50 millions de dollars que coûterait l'organisation de la campagne référendaire proprement dite? Bien sûr, la réponse de M. Landry est toute trouvée: c'est exactement ce que le déséquilibre actuel coûte au Québec chaque semaine. On commence à le savoir.

Si le gouvernement était en début de mandat, les partis d'opposition pourraient plus difficilement se défilier. Quand l'idée d'un référendum sur le rapatriement de points d'impôt a commencé à germer, il y a plus d'un an, la réélection du PQ demeurerait une hypothèse vraisemblable. En chute libre dans l'opinion publique, M. Landry n'est cependant plus en mesure d'imposer son ordre du jour. Il est également très douteux qu'il arrive à mobiliser la société civile.

Bien entendu, personne n'aura l'indélicatesse de refuser une invitation à un sommet sur le déséquilibre fiscal. Entraîner la population à sa suite est une tout autre affaire. Le sujet est d'une technicité rebattue et les médias perdraient rapidement tout intérêt dans une campagne qui, faute d'adversaire, se transformerait en un long et ennuyeux monologue. On peut déjà prévoir un taux d'abstention record.

Manifestement, c'est ce que craint Mme Marois lorsqu'elle dissocie le «rendez-vous» auquel les représentants de la société civile seront conviés d'un éventuel référendum. Si M. Landry paraît décidé à jouer le tout pour le tout, la vice-première ministre semble trouver le pari bien risqué.

S'il fut un temps où on pouvait croire à une nouvelle astuce visant à relancer l'option souverainiste, ça ressemble maintenant à un geste désespéré pour empêcher le naufrage du PQ. Le danger, si l'opération tourne au fiasco, est que le Québec tout entier en fasse les frais. On comprend que l'objectif soit d'augmenter son rapport de force face à Ottawa, mais par le passé, les initiatives péquistes ont la plupart du temps eu l'effet contraire.

mdavid@ledevoir.com

Le Nouveau Parti démocratique a entamé depuis un an un processus de renouvellement. Alexa McDonough veut maintenant qu'il se poursuive sous la conduite de quelqu'un d'autre.

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Après presque sept années passées à la tête du Nouveau Parti démocratique, Alexa McDonough tire sa révérence. Le chef invite le parti à poursuivre son processus de revitalisation en enclenchant une course au leadership.

«Un aspect important du leadership est de savoir quand passer le flambeau. Et je suis ravie de dire que nous sommes un parti qui sait que notre travail est de servir l'intérêt public», a-t-elle déclaré dans ce qui semblait être une référence directe à la crise interne que vit le Parti libéral.

Mme McDonough restera députée à la Chambre des communes, et même au-delà de la prochaine élection si ses commettants décident de lui confier un nouveau mandat. Elle dit que ce sera pour elle «un privilège» de servir en tant que députée seulement: Mme McDonough avait fait son entrée en politique provinciale en 1980 comme chef des troupes néo-démocrates et est passée à l'arène fédérale en 1995 après avoir pris les rênes du parti national.

Décision attendue

Le départ de Mme McDonough d'ici à la prochaine élection était attendu, mais personne ne s'attendait à ce qu'elle le fasse maintenant, elle qui vient d'obtenir un appui de 84 % de ses militants au congrès de novembre dernier.

«J'ai choisi cette date spécifiquement il y a deux mois, a expliqué Mme McDonough. Je ne voulais pas faire d'annonce avant la tenue du congrès au leadership de la Nouvelle-Écosse de ce week-end.»

La passation du pouvoir se fera en douceur. Même ceux qui n'appuyaient pas son leadership avaient tenu leur langue et étaient restés solidaires jusqu'au bout.

«C'est l'une des différences de notre parti [par rapport aux autres]: on ne fait pas de coups bas à notre chef, on ne sape pas sa crédibilité, a lancé le député Pat Martin. Après les résultats de la dernière élection, Alexa est une politicienne aguerrie, elle savait que ça ne cliquait pas comme on aurait voulu. Ce n'était plus qu'une question de timing.»

Le NPD avait gagné 21 sièges en 1997 mais était redescendu à 13 en 2000. Le premier ministre ainsi que les chefs des autres partis à la Chambre des communes lui ont rendu hommage hier.

Pat Martin, qui ne compte pas être candidat, assure que Mme McDo-



JIM YOUNG REUTERS

Tandis que Jean Chrétien multiplie les charges contre ceux qui, à l'intérieur de son parti, aimeraient le voir passer le flambeau, Alexa McDonough, elle, a annoncé hier qu'elle abandonne la direction de son parti, le NPD.

nough n'a pas été poussée vers la sortie. On la respectait assez pour attendre le moment qu'elle choisirait.

«Nous avons nous aussi une course au leadership qui est en cours. Elle l'est depuis un certain temps, c'était évident, a reconnu la principale intéressée. Mais je ne peux pas vous dire à quel point j'apprécie le fait que les aspirants au leadership qui ont fait connaître leurs intentions ont été très respectueux de mon leadership, m'ont consultée à propos de ce qu'ils faisaient.»

Ces aspirants sont nombreux. Les députés Bill Blaikie, Svend Robinson, Joe Comartin et Lorne Nystrom sont du nombre. Le nom de Jack Layton, ex-président de la Fédération canadienne des municipalités, a aussi été

mentionné. Le Québécois Pierre Ducas, 29 ans, président associé du parti, pourrait être du nombre, même s'il dit être encore en réflexion. «Ce serait un énorme défi. J'ai des idées mais pas nécessairement l'organisation.» Il ne voudrait pas être vu comme un simple faire-valoir question de donner un petit visage francophone à cette éventuelle course.

Buzz Hargrove

Enfin, le nom du syndicaliste Buzz Hargrove, à la tête du puissant Syndicat des travailleurs de l'automobile, est sur toutes les lèvres. M. Hargrove, qui avait contesté ouvertement le leadership de Mme McDonough, a dit qu'il n'écartait aucune option.

«Nous étudierons toutes les possibilités. Je ne ferai pas d'annonce au cours des deux ou trois prochains jours. Nous voulons voir qui sera dans la course et, s'il y a un bon candidat de la gauche avec qui nous sommes à l'aise et que nous pouvons appuyer, alors c'est ce que nous ferons», a-t-il dit hier.

Mme McDonough dit qu'elle part la tête haute. Elle se dit heureuse d'avoir présidé à la reconquête du statut de parti officiel à la Chambre des communes. Contente aussi de l'élan obtenu avec la victoire de Brian Masse à l'élection partielle de Windsor Ouest. «Mais je ne suis pas satisfaite du tout, mon parti n'est pas satisfait du tout avec 13 ou 14 % dans les sondages.»

EN BREF

Paiera, paiera pas?

(Le Devoir) — L'idée de doter tous les ponts qui ceinturent l'île de Montréal de postes de péage ne fait pas l'unanimité. Le maire de Longueuil, Jacques Olivier, s'est dit opposé à une telle mesure hier. «Je doute fortement que cette solution soit la plus efficace. Je suis convaincu qu'il y aurait lieu de trouver de meilleures solutions sans pour autant pénaliser directement les automobilistes habitant la ban-

lieue, a-t-il indiqué. Il faut continuer de travailler à l'amélioration de notre réseau de transports en commun. C'est de cette façon que nous allons contribuer à désengorger les ponts, pas en faisant payer les banlieusards qui vont travailler à Montréal.» Pour sa part, le ministre des Transports du Québec, Serge Ménard, n'a pas voulu commenter, sinon pour dire que son gouvernement n'était pas opposé à cette idée si une voie de contournement gratuite existe pour les automobilistes.

 28^{ième} Anniversaire

Antiquités Bonaventure

7-9 juin, 2002

PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL

Vendredi	7 juin	11 h - 21 h
Samedi	8 juin	11 h - 18 h
Dimanche	9 juin	11 h - 18 h

Adultes 8,00 \$ • Âge d'or 6,00 \$ • Enfants 1,00 \$

Une réalisation Obsession Antiques Ltée
(514) 933-6375

Bijouterie Gambard
Vente et service technique



ROLEX

Day-Date
en or 18 carats

630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL.: 866-3876

• LES ACTUALITÉS •

Crise du logement

La FTQ songe à investir dans le logement social

Le maire Tremblay a sollicité le syndicat il y a trois jours pour créer une «Corvée Habitation»

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Depuis mardi, l'entourage du maire Gérald Tremblay laissait miroiter une importante annonce au sujet d'un investissement du Fonds de solidarité de la FTQ dans la création de logements, annonce qui devait être faite à 14h hier dans le cadre du Sommet de Montréal. La bombe attendue s'est transformée en pétard mouillé quand le président de la FTQ, Henri Massé, a finalement révélé qu'il ne s'agissait que d'une intention.

«Il n'y a aucun plan à annoncer comme tel, mais le maire de Montréal nous a interpellés il y a trois jours pour lancer un programme du genre "Corvée Habitation" qui mettrait tout le monde à contribution pour vraiment créer du logement à Montréal. Il était trop tard pour nous d'aller dans nos instances, mais à compter de la semaine prochaine, on va travailler sur ce dossier», a déclaré Henri Massé hier aux journalistes appâtés depuis la veille par une annonce anticipée.

Dans le contexte de la crise du logement, le dossier de l'habitation, qui figure parmi les 19 grands thèmes étudiés lors du sommet, avait fait l'objet d'après discussions la veille en atelier. Henri Massé convient qu'il s'agit d'un grave problème qui nécessitera des programmes dynamiques de la part des deux paliers de gouvernement, mais le Fonds de solidarité n'est pas prêt à prendre l'engagement concret qu'aurait pu espérer le maire. M. Massé n'a donc pu chiffrer ni les investissements possibles (dans les coulisses, il était question de dix millions) ni la nature des projets à financer. «La Ville a trop vite sauté aux conclusions», avoue-t-il.

«On a toujours dit que ce n'était pas encore ficelé», s'est par la suite défendu Martin Viau, attaché de presse au cabinet du maire.

Toujours est-il que la deuxième journée du sommet n'a pas été particulièrement fertile en rebondissements. Réunis au Marché Bonsecours, les quelque 280 participants ont pris connaissance des propositions adoptées la veille lors des ateliers. Autour de la table présidée par le maire, on comptait quelques ministres et députés des deux paliers de gouvernement, qui n'ont pas manqué de rappeler en termes flatteurs les diverses interventions de leurs gouvernements respectifs sur le territoire de Montréal.

La majorité des propositions élaborées par les participants ont fait l'objet de consensus sans rencontrer de grande difficulté. Il s'agissait dans bien des cas de grands lignes directrices sur les différents thèmes, comme la nécessité de doter Montréal d'une politique de développement économique local, de rendre les grands parcs accessibles aux Montréalais, de favoriser les transports en commun ou de protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel, notamment celui du mont Royal. D'autres consensus ont été obtenus au prix de longues tractations en cou-

lisses, notamment celle sur le logement abordable, qui divisait les intervenants.

Mais certains énoncés, dont le sens obscur risque d'échapper aux non-initiés, ont semblé être le fruit d'un exercice laborieux de rédaction, comme cette action rédigée par les participants à l'atelier sur la dynamisation du centre de Montréal, qui se lit comme suit: «Développer, sous l'égide de la Ville, une cellule permanente de prospective interne qui animera un chantier de prospective et de partenariat pour le territoire de Montréal en matière de savoir, d'innovation et de création, regroupant dans une formule mixte d'observatoire et de lieux de concertation les intervenants institutionnels et associatifs plurisectoriels afin de cibler les enjeux, faire les consensus et orienter les actions structurantes.»



Léa, 13 mois, dans les bras de sa mère, Charlene Boucher.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Rapport de la Vérificatrice générale

Le service à la clientèle de l'OPC est jugé sévèrement

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Si l'Office de la protection du consommateur (OPC) avait à évaluer son propre service à la clientèle, l'organisme ne réussirait pas le test: l'OPC ne répond pas à 72 % des appels téléphoniques qui lui parviennent, et si, d'aventure, on joint un de ses agents, on ne peut pas être assuré de la qualité des renseignements fournis.

C'est le constat que fait la Vérificatrice générale intermédiaire, Doris Paradis, dans le tome 1 de son rapport pour l'année 2001-02 déposé hier à l'Assemblée nationale.

Certes, en raison de la lutte contre le déficit, l'OPC a dû absorber, en 1995-96, une réduction de 30 % de son budget, qui a atteint 8,4 millions lors de l'exercice 2000-01. Mais l'organisme pourrait en faire davantage avec les ressources mises à sa disposition, juge Mme Paradis.

Parmi les raisons qui expliqueraient pourquoi près des trois quarts des gens qui téléphonent à l'OPC se découragent avant d'avoir pu parler à quelqu'un, Mme Paradis avance le faible nombre d'heures que les agents de l'organisme passent à répondre au téléphone. Ils consacrent 33 heures par semaine à cette

occupation, ce qui est inférieur à ce que des agents affectés à des tâches semblables effectuent dans une quarantaine d'autres ministères et organismes.

La direction de l'OPC soutient que le reste du temps, les agents lisent des documents afin de mettre à jour leurs connaissances, a signalé la vérificatrice. «Toutefois, ces activités ne sont pas encadrées, ne sont pas planifiées», a dit Mme Paradis, qui a indiqué que l'OPC doit revoir toute son organisation du travail. «Il y a un manque sérieux d'information de gestion à l'Office», qui ne connaît pas la productivité de ses agents.

Le consommateur qui a la chance de joindre un agent après une attente de trois minutes en moyenne n'est pas assuré que le renseignement recherché sera le bon: l'OPC n'évalue pas la qualité des renseignements fournis aux consommateurs, note la vérificatrice. L'OPC n'est pas non plus au fait de l'efficacité ni de l'effet dissuasif de la médiation qu'il assure entre les consommateurs et les commerçants dans le règlement de différends.

Enfin, l'OPC ne sait pas le degré d'observance de la Loi sur la protection des consommateurs. L'organisme n'a pas de vue d'ensemble et a une connaissance incomplète de la nature et de l'ampleur des problèmes de consommation dans divers domaines.

Mères déficitaires

Des femmes n'ont pas droit à leur congé parental en raison d'un mauvais arrimage entre le programme fédéral d'assurance-emploi et le programme québécois de retrait préventif

CLAIRANDRÉE CAUCHY
LE DEVOIR

La ministre du Développement des ressources humaines du Canada, Jane Stewart, pourrait recevoir d'ici la mi-juin la visite d'un groupe de femmes qui voient leur congé de maternité amputé en raison d'un imbroglio administratif entre le programme d'assurance-emploi et le programme québécois de retrait préventif. Au cabinet de la ministre Stewart, on a précisé que cette question ne pourra pas être réglée avant l'automne prochain. Pourtant, la ministre s'était engagée en février à régler rapidement ce dossier, qui «concerne une petite minorité de femmes du Québec», a précisé sa porte-parole, ajoutant que les fonctionnaires tentent toujours de trouver des pistes de solution.

L'hiver dernier, on s'en rappelle, le Comité des mères brimées (sic) de leur congé de maternité et parental, qui regroupe une centaine de femmes, avait interpellé la ministre Stewart. En effet, des femmes qui ont eu recours à l'assurance-emploi au cours de l'année et qui bénéficient par la suite d'un retrait préventif voient leur congé parental considérablement réduit puisque, un an après la demande d'assurance-emploi, ces mères ne peuvent plus recevoir de prestations. «Cela touche surtout des employées à statut précaire dans l'enseignement, en garderie, ou des travailleuses saisonnières», a expliqué Denis Poudrier, du Mouvement action chômage de l'Estrie.

Des cas

Chantal Valade, mère d'une petite fille depuis un mois seulement, est durement éprouvée par ce problème. Elle a eu recours à l'assurance-emploi en octobre dernier après que son employeur eut procédé à des mises à pied temporaires. Trois semaines plus tard, elle était rappelée au travail, mais à un nouveau poste de travail, nuisible à la santé du fœtus. Son médecin a donc jugé qu'un retrait préventif était nécessaire.

Or, selon la loi, les semaines pendant lesquelles elle a eu droit à des prestations de la CSST augmen-

tées de légères prestations d'assurance-emploi (35 \$ par semaine dans son cas) réduisent d'autant la durée des prestations de maternité et de congé parental. «Financièrement, je ne peux pas rester sans salaire», a expliqué cette mère, déçue de ne pas avoir droit au congé parental d'une année entière.

Danielle-Christine Houde, elle aussi maman d'un bébé d'un mois, a décidé de prendre son congé à ses frais. «Je ne me voyais pas rentrer au travail avec un bébé de quelques mois», a-t-elle expliqué, ajoutant que cette décision a été déchirante. Comme plusieurs autres mères à qui nous avons parlé, cette jeune maman a le sentiment d'avoir été flouée: «On m'avait dit au départ que mes semaines de retrait préventif seraient reportées à la fin de mon congé.»

Une autre enseignante, Charlene Boucher, a souligné que son conjoint a dû faire beaucoup d'heures supplémentaires pour lui permettre de rester à la maison. «Mon chum a moins vu les enfants. C'a été une grosse période de stress.»

Une solution

La solution est pourtant simple, selon Marc Bellemare, de la FTQ: «Il suffirait de donner le choix aux femmes en retrait préventif de toucher ou non des prestations de chômage pour compléter leurs prestations de la CSST. Leurs semaines de retrait préventif pour raient donc être reportées sur leur congé parental.»

La pression pourrait monter d'un cran, selon Jocelyne Wheelhouse, vice-présidente de la CSQ, qui a écrit à la ministre Stewart le 24 mai dernier pour solliciter une rencontre. «Il faut que cela se règle avant les vacances. C'est une honte. Et, en plus, c'est l'argent des travailleuses qui dort dans la caisse de l'assurance-emploi», s'exclame la dirigeante syndicale.

Le député du Bloc québécois Paul Crête considère lui aussi que le gouvernement pourrait régler le dossier rapidement: «Avec l'unanimité des partis, un projet de loi peut être adopté en une journée.» Il ajoute que ces problèmes ne se poseraient pas si le gouvernement fédéral avait accepté de verser sa part au programme québécois d'assurance parentale.

Environnement

Les producteurs de porcs veulent s'autodiscipliner

PRESSE CANADIENNE

Québec — Craignant la réglementation que le gouvernement québécois s'apprête à édicter, les producteurs de porcs déposent leur propre plan de sauvegarde de l'environnement.

Par ce plan, les principaux producteurs de porcs du Québec s'engagent à instaurer des mesures correctrices d'une valeur de quatre millions pour réduire les odeurs émises par les porcheries et à diminuer l'épandage d'agents polluants comme le phosphore.

En échange, le directeur de l'Association québécoise des industries de nutrition animale (AQINAC), Yvan Lacroix, demande au gouvernement de surseoir à l'adoption du projet de loi 103, actuellement devant l'Assemblée nationale, qui permettra de renforcer la réglementation sur l'octroi des permis de porcheries.

Selon M. Lacroix, ce projet de loi «menace le développement de l'industrie porcine», qui génère, souligne-t-il, des retombées économiques de quatre milliards de dollars et engendre quelque

30 000 emplois directs et indirects.

M. Lacroix a émis ces commentaires hier, alors qu'il était accompagné de deux industriels de l'industrie porcine, Christian Breton de Viandes Dubreton et Patrice Brochu des Salaisons Brochu.

Le programme environnemental mis en avant par l'AQINAC porte pour le moment sur 70 fermes majeures du Québec. Par ce programme, les producteurs s'engagent à atténuer les odeurs en utilisant des rampes d'épandage, en faisant l'enfouissement dans les trois heures suivant l'épandage, en ne procédant pas à l'épandage les jours fériés, les fins de semaine et pendant les vacances de la construction et en installant des brise-vent naturels autour des sites.

Les entreprises porcines se disent prêtes par ailleurs à traiter le phosphore. Mais le traitement de ce produit coûte environ 5 \$ du mètre cube et les producteurs exigent l'aide financière du gouvernement pour ce faire. L'Etat aide à la dépollution des entreprises papeterières et des alumineries et il devrait offrir les mêmes avantages à l'industrie porcine, a noté M. Lacroix.

Concours

LE DEVOIR

“Le Portugal”

Séjournez à
L'HÔTEL ALGARVE
CASINO

PRÉSENTÉ PAR L'OFFICE DU
TOURISME DU Portugal

VOYAGE POUR 2 INCLUT : billets d'avion aller-retour service Air Transat au départ de Mirabel vers Faro ou Lisbonne au Portugal, 6 nuits à l'Hôtel Algarve Casino incluant petits déjeuners. *Les transferts non-inclus.
* Le voyage devra être effectué avant le 15 décembre 2002, selon les disponibilités. Valeur de 3 200\$.

LE DEVOIR

Retournez à : Concours Portugal, 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3S1

Le tirage aura lieu le 13 juin 2002 à 15h.

Faites-nous parvenir les coupons de participation avant le 12 juin 2002. Le concours s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe.

Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées.

Les conditions et règlements du concours sont disponibles à la réception du Devoir.

Nom :

Adresse : App: Ville :

Code postal : Courriel :

Téléphone : (rés.) (bur.)

Question mathématique : (85+15) - (30+15) = Abonnée : Oui.....Non

LE DEVOIR

LE MONDE

Conflit indo-pakistanaï

Rumsfeld croit déceler des signes de détente

Londres et Washington pressent de nouveau leurs ressortissants de quitter l'Inde et le Pakistan



«Nous voulons la guerre»: manifestation du All India Anti-Terrorist Front, hier à Delhi.

BORIS BACHORZ
AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Les gouvernements américain et britannique ont appelé hier leurs ressortissants à quitter l'Inde et le Pakistan au bord de la guerre, en dépit de propos plus apaisants tenus quelques heures plus tôt par le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld.

La Grande-Bretagne a appelé ses ressortissants à quitter ces deux pays alors qu'elle leur recommandait seulement la semaine dernière d'«envisager» de le faire.

La nuance traduit une inquiétude des responsables consulaires britanniques, qui estiment que leurs ressortissants sur place, dont de nombreux touristes en Inde, n'ont pas pris la mesure de l'escalade militaire entre deux pays dotés de l'arme nucléaire. Au moins 20 000 Britanniques résident en Inde et 700 sont enregistrés auprès de leur consulat au Pakistan.

Les États-Unis ont au même moment «fortement encouragé» leurs ressortissants à quitter également l'Inde et le Pakistan, qui ont massé plus de un million de soldats à leur frontière au Cachemire.

Ces recommandations paraissent en contradiction avec des propos plus apaisants tenus peu de temps auparavant par des ministres autant américains que britanniques.

Le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, avait ainsi cru déceler, quelques heures

plus tôt hier, des signes de détente entre les deux frères ennemis d'Asie du Sud.

L'Inde et le Pakistan «pourraient bien être en train de chercher des moyens de calmer les choses plutôt que de les voir s'aggraver», a estimé M. Rumsfeld à Londres, première étape d'une tournée qui doit le conduire, à une date encore non précisée, à Delhi et à Islamabad.

M. Rumsfeld a déclaré que l'Inde et le Pakistan allaient «devoir décider ce qui est dans leur intérêt», ajoutant qu'«un conflit n'est pas dans leur intérêt». Il a déclaré faire confiance au bon sens de ces deux pays, «deux nations souveraines, qui ont une histoire et de l'expérience».

Le ministre britannique de la Défense, Geoff Hoon, qui venait de s'entretenir avec M. Rumsfeld, a été dans le même sens, jugeant «encourageante» une offre indienne de patrouilles mixtes au Cachemire, la région himalayenne au cœur du différend indo-pakistanaï. Cette proposition viserait à convaincre Delhi, franchement sceptique, que les autorités pakistanaises font effectivement tout leur possible pour empêcher les infiltrations de militants islamistes dans le Cachemire indien. Mais Islamabad a réagi froidement à l'idée, jugeant «peu probable que des mécanismes de patrouilles conjointes fonctionnent».

Donald Rumsfeld s'est pour sa part refusé à donner des détails sur ce qu'il compte dire à ses interlocuteurs en Inde et au Pakistan. Londres était la première escale de la tournée de M. Rumsfeld, qui se rendra également dans plusieurs pays européens, dans le Golfe (Qatar, Bahreïn et Koweït) et au Proche-Orient avant de se diriger vers l'Inde et le Pakistan. Après Londres, M. Rumsfeld s'est rendu à Bruxelles en après-midi pour la rencontre semestrielle des ministres de la Défense de l'OTAN, aujourd'hui et demain.

Le responsable américain a de nouveau appelé les alliés européens des États-Unis à augmenter leurs dépenses militaires et souhaité que l'OTAN étoffe ses forces de réaction rapide, en particulier en raison de l'effort engagé contre le terrorisme international.

Sur l'Irak, M. Rumsfeld a estimé que «la menace s'était récemment accrue» sur les avions américains et britanniques qui survolent les zones d'exclusion aérienne dans le nord et le sud de ce pays. Il a répété que «le monde serait plus sûr si le régime [de Saddam Hussein] n'était plus au pouvoir» mais a ajouté «qu'il y a plusieurs façons d'y parvenir».



Un kamikaze palestinien a fracassé sa voiture bourrée d'explosifs contre un autobus israélien bondé qui traversait le carrefour de Megiddo, près de Haïfa, au nord d'Israël. Bilan: 17 morts, dont 13 soldats. L'armée israélienne a riposté à Jénine.

Au lendemain de la visite du chef de la CIA

Nouveau carnage en Israël

La direction palestinienne ordonne l'arrestation des responsables du Jihad islamique

ALEXANDRA
SCHWARTZBROD
LIBÉRATION

Jérusalem — Il était un peu plus de 7h, hier matin, quand un kamikaze palestinien a fracassé sa voiture bourrée d'explosifs contre un bus israélien bondé qui traversait le carrefour de Megiddo, près de Haïfa, au nord d'Israël. L'explosion a été si forte qu'elle a projeté le bus en l'air et réduit la voiture piégée à l'état de cendres.

Le bus continuait à brûler une heure après le drame et les secouristes, en milieu de journée, peinaient encore à faire le décompte exact des victimes. Hier soir, le bilan de ce nouveau carnage était d'au moins 17 morts (kamikaze compris), dont 13 soldats qui se rendaient à leurs bases, et d'une cinquantaine de blessés, dont dix dans un état grave. Le chauffeur du bus, qui était déjà sorti indemne de trois attentats, s'en est miraculeusement sorti avec des égratignures.

Revendiqué par les extrémistes palestiniens du Jihad islamique, cet attentat a été perpétré à un moment clé, qui ne doit sans doute rien au hasard, au lendemain d'une visite dans la région du chef de la CIA George Tenet — précisément destinée à mettre fin à ces attaques suicide grâce à une réforme des services de sécurité palestiniens — et à la veille du départ du premier ministre israélien pour

Washington, où celui-ci doit faire le point du conflit en cours avec George Bush. C'est peut-être cette agitation diplomatique qui a d'abord poussé Ariel Sharon à préconiser une certaine retenue dans la riposte lors de la réunion d'urgence qui a suivi l'attentat, avant de faire savoir quelques heures plus tard que les représailles commenceraient avant la fin de la journée.

À Ramallah, la direction palestinienne a dit avoir ordonné l'arrestation des membres du groupe radical Jihad islamique qui ont planifié l'attentat. Yasser Arafat a rencontré des responsables de sécurité pour discuter de leur réponse à l'attentat. Un responsable palestinien, qui a requis l'anonymat, a indiqué que les services de sécurité avaient décidé d'arrêter les activistes qui ont planifié l'attentat. Toutefois, selon la même source, les responsables palestiniens se sont plaints que les membres des services de sécurité ne soient pas en mesure d'arrêter ces activistes alors qu'Israël mène des incursions quotidiennes dans la plupart des villes de la Cisjordanie.

La communauté internationale a condamné si vigoureusement cette nouvelle attaque et semble si lasse des promesses sans suites de Yasser Arafat (qui a une nouvelle fois condamné l'attentat) qu'Ariel Sharon semble bien avoir les mains libres pour choisir la ri-

poste de son choix. Ira-t-il jusqu'à chasser Arafat des territoires palestiniens, comme beaucoup le préconisent en Israël? Si les États-Unis lâchent le leader palestinien, c'est possible.

Hier, George Bush a clairement fait savoir à quel point le crédit dont Arafat bénéficiait encore à Washington était en train de fondre. «Aux yeux du président, Yasser Arafat n'a jamais joué le rôle d'une personne digne de foi ou efficace», a déclaré le porte-parole présidentiel. «Si vous ne réagissez pas contre le terrorisme, les États-Unis ne chercheront plus à freiner Israël», aurait dit le patron de la CIA à Arafat mardi. Selon certains responsables israéliens, Sharon s'apprêterait à expliquer à Bush qu'il compte sur son accord tacite pour mettre Arafat hors jeu.

La sophistication croissante dont font preuve les terroristes inquiète à tel point les autorités qu'elles ont simulé mardi près de Tel-Aviv une attaque du type «11 septembre» avec crash d'avion dans une tour préalablement minée par une voiture piégée. L'angoisse s'est encore accrue hier quand certains ont commencé à analyser la signification du mot Megiddo, nom du carrefour macabre. Sous la plume des traducteurs de la Grèce antique, estiment les exégètes, Har Megiddo, le nom hébreu d'une colline poussièreuse, est devenu «Armaged-

don», qui signifie «apocalypse» en anglais. C'est à cet endroit que, selon le livre de l'Apocalypse du Nouveau Testament, devrait avoir lieu la bataille finale entre le Bien et le Mal annonçant la fin du monde. En attendant, appuyée par des chars et des hélicoptères, l'armée israélienne est entrée hier dans la ville palestinienne de Jénine, d'où le kamikaze était vraisemblablement originaire.

Megiddo se trouve à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de la ville autonome palestinienne de Jénine, dont le camp de réfugiés du même nom, situé à proximité, est un bastion du Jihad islamique. Plus de 30 chars sont entrés dans la ville par le nord, l'ouest et l'est, ouvrant le feu à la mitrailleuse lourde, alors que des hélicoptères Apache tiraient à la mitrailleuse, selon des témoins. L'armée a confirmé cette opération, précisant que «des hélicoptères tiraient sur des terrains découverts» afin d'empêcher d'éventuels activistes recherchés de fuir la ville. Elle a aussi procédé à des arrestations, selon la télévision publique.

L'attentat de Megiddo est survenu le jour du 35^e anniversaire du déclenchement de la guerre israélo-arabe des Six Jours, en juin 1967, qui avait abouti à l'occupation par Israël de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et de Jérusalem-Est.

Avec l'Agence France-Presse

Les États-Unis vont suivre leurs étrangers à la trace

Ashcroft annonce la mise en place à l'automne d'un système de contrôle et de pistage

PATRICK ANIDJAR
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — L'administration Bush va mettre en place un système de contrôle et de pistage des étrangers pénétrant sur le territoire américain qui présentent «un risque élevé pour la sécurité des États-Unis».

L'attorney général John Ashcroft a annoncé hier à Washington ce nouveau train de mesures qui sera effectif dès l'automne à toutes les frontières des États-Unis, qui brassent annuellement 35 millions de visiteurs étrangers.

Sous ce nouveau système de contrôle se cache un redoutable mécanisme à même de permettre aux autorités de localiser n'importe quel étranger se trouvant aux États-Unis. M. Ashcroft a ainsi estimé que ce système à trois volets va étendre la capacité des États-Unis à contrôler les visiteurs qui «posent un problème pour la sécurité nationale». Dès son arrivée à la frontière, par voie aérienne, maritime ou routière, un visiteur jugé suspect se verra signifier qu'il doit donner ses empreintes digitales et se faire photographier.

Pour les étrangers qui restent aux États-Unis 30 jours ou plus, il y aura obligation de se faire enregistrer auprès des services de l'immigration une fois par an.

Enfin, troisième volet, des

contrôles seront imposés à la sortie du territoire pour les personnes dont la date d'expiration de visa sera dépassée, ce qui permettra de les expulser.

Des agents des services de l'immigration (INS), épaulés par des spécialistes de la lutte antiterroriste, procéderont à une «évaluation» du visiteur.

M. Ashcroft a refusé de dire, comme l'écrivait le *New York Times* hier, si les musulmans ou les personnes originaires du Proche-Orient seront plus particulièrement visés. «Aucun pays, en dehors de la liste de ceux soutenant le terrorisme, ne verra tous ses ressortissants surveillés. Mais il n'existe pas de pays dont tous les individus seront épargnés par cette procédure», a-t-il expliqué.

Cependant, les critères qui seront appliqués pour identifier les terroristes potentiels n'ont pas été rendus publics. Ils sont «souples» et seront «modifiés de temps à autre», s'est contenté de dire M. Ashcroft. Un responsable du département de la Justice a indiqué qu'il s'agit principalement de personnes en provenance du Soudan, de l'Iran, de l'Irak, de la Syrie et de la Libye mais qu'aucun résident d'aucun pays ne sera virtuellement épargné.

«Dans cette nouvelle guerre, les unités de nos ennemis s'infiltreront par nos frontières, en silence, en se mé-

lant aux visiteurs et aux touristes, aux étudiants et aux travailleurs», a souligné l'attorney général. «Ils se déplacent sans se faire remarquer à travers nos villes, nos quartiers, nos espaces publics. Leur uniforme n'est pas le vert de la forêt mais la couleur de nos vêtements de ville», a-t-il poursuivi.

Il s'agira, au cours de la première année de mise en œuvre de cette initiative, de pister environ 100 000 visiteurs. Le Congrès a fixé à 2005 sa réalisation complète qui permettra de «virtuellement» suivre à la trace la totalité des 35 millions de visiteurs qui viennent aux États-Unis tous les ans.

Une banque de données informatique a été mise en place, notamment à la suite de renseignements obtenus auprès des détenus de Guantanamo, a précisé le responsable.

Selon lui, dès l'automne prochain, la totalité des aéroports américains internationaux seront équipés de l'appareillage nécessaire pour prendre les empreintes digitales et photographier les visiteurs, puis comparer ces données avec celles figurant dans la banque de données, le tout en trois minutes. Le système a déjà été testé dans quelques aéroports américains et a permis, selon M. Ashcroft, d'empêcher 1400 criminels de pénétrer aux États-Unis au cours des cinq derniers mois.

De 700 000 à quatre millions d'«esclaves» dans le monde

CHRISTOPHE
DE ROQUEFEUIL
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Entre 700 000 et quatre millions de personnes ont été victimes l'an dernier de la traite des êtres humains dans le monde, qu'il s'agisse de prostitution forcée, d'esclavage ou d'enfants contraints à porter les armes, selon un rapport américain rendu public hier.

Dix-neuf pays, principalement en Asie, au Proche-Orient et en Europe de l'Est, sont montrés du doigt pour leur manque d'efforts visant à combattre ce phénomène, selon ce rapport publié par le département d'Etat.

«Au cours de l'année passée, au moins 700 000 et peut-être jusqu'à quatre millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été achetés, transportés et détenus contre leur volonté dans des conditions comparables à l'esclavage», affirme ce rapport annuel, le deuxième du genre publié par l'administration américaine. Le document mentionne notamment la prostitution, le travail forcé dans des ateliers clandestins ou des exploitations agricoles, l'enrôlement de force dans des forces armées, le placement forcé comme domestique ou encore les enfants exploités comme mendiants ou jockeys dans des courses de chameaux.

Le secrétaire d'Etat Colin Powell, en présentant le rapport, a souligné que «la majorité écrasante des victimes sont des femmes et des enfants, que les trafiquants contraignent à la prostitution et à la porno-

graphie». M. Powell a souligné que les pays ne prenant pas les mesures nécessaires pourront être soumis, à partir de l'an prochain, à des sanctions de la part des États-Unis, conformément à une nouvelle loi, le Trafficking Victims Protection Act.

Le cas des États-Unis n'est pas étudié en tant que tel, bien que le rapport indique, sur la base d'une estimation de 1997, qu'environ 50 000 femmes et enfants sont victimes de ce genre de traite chaque année dans le pays, principalement à des fins d'exploitation sexuelle.

Le rapport étudie les cas de 89 pays, classés en trois catégories selon le degré d'efforts manifestés pour combattre ce phénomène. Dix-neuf pays sont placés en catégorie 3 pour leur manque patent d'efforts, qu'il s'agisse de pays amis des États-Unis, comme l'Arabie Saoudite ou la Turquie, ou traditionnellement hostiles, comme l'Iran.

Cette catégorie comprend également l'Afghanistan, l'Arménie, Bahreïn, le Biélorussie, la Bosnie-Herzégovine, la Birmanie, le Cambodge, la Grèce, l'Indonésie, le Kirghizistan, le Liban, le Qatar, la Russie, le Soudan, le Tadjikistan et les Émirats arabes unis.

Cette liste noire est plus courte et sensiblement différente de celle de l'an dernier, qui comptait 23 pays.

Dix pays ont été retirés (Corée du Sud, Roumanie, Israël, Albanie, Gabon, Kazakhstan, Malaisie, Pakistan, Yougoslavie, République démocratique du Congo), soit en raison de leurs progrès,



Surtout des femmes et des enfants, a souligné Colin Powell en rendant public le rapport.

soit en raison du manque d'informations les concernant.

Six autres y figurent pour la première fois (Afghanistan, Arménie, Cambodge, Iran, Kirghizistan, Tadjikistan).

Le gros des pays étudiés (52) figure dans une catégorie 2 des États faisant des efforts significatifs mais qui pourraient en faire davantage. On y trouve notamment la Côte-d'Ivoire, la Chine, l'Inde, Israël, le Japon, le Maroc, le Nigeria, le Pakistan, le Sénégal, la Thaïlande ou encore le Vietnam.

La catégorie 1 des bon élèves comprend 18 pays, dont le Canada, la Belgique, la France (en progrès, elle était l'an dernier en catégorie 2), la Corée du Sud (placée en catégorie 3 l'an dernier) ou la Suisse.

Les auteurs du rapport, basé largement sur des estimations fournies par des organismes internationaux ou des associations humanitaires, reconnaissent la difficulté de recueillir des données fiables.

É D I T O R I A L

La dernière chance

Alors que tous les yeux sont tournés vers le Parti libéral du Canada et le duel qui oppose Jean Chrétien à Paul Martin, la démission d'Alexa McDonough de la direction du Nouveau Parti démocratique (NPD) apparaît comme un événement bien mineur. Ce départ est pourtant important. Il ouvre la porte au renouvellement dont ce parti a un urgent besoin.

Comme il se doit, un concert unanime d'éloges s'est fait entendre hier aux Communes, tous les adversaires de la cheffe néo-démocrate ayant célébré ses qualités. Son départ met toutefois en exergue le cul-de-sac dans lequel se trouve cette formation qui ne sait pas trop où se situer sur l'échiquier politique. Depuis le début des années 90, le NPD a vu sa popularité fondre et, par voie de conséquence, son nombre de sièges aux Communes diminuer, obtenant tout juste le statut de parti reconnu aux dernières élections. Mme McDonough n'est certainement pas responsable de toutes les difficultés de sa formation, mais force est de reconnaître qu'elle n'a pas su s'imposer auprès de ses électeurs et de ses militants.

Le NPD a eu, par le passé, des chefs de plus forte stature. Les David Lewis et Ed Broadbent avaient une autorité morale et un charisme que n'a pas Mme McDonough. S'ils ont eu davantage de succès qu'elle, il faut cependant reconnaître qu'à leur époque, les idées de gauche exerçaient plus d'attrait. La social-démocratie était alors une idée davantage mobilisatrice sur le plan politique. En dépit de cela, le pouvoir n'a jamais été à portée de main. Aujourd'hui comme hier, le problème du NPD est moins son chef que le parti lui-même et son programme. Ses militants aspirent davantage à défendre des idées progressistes qu'à obtenir le pouvoir pour mettre celles-ci en œuvre.

Les piètres résultats des élections de l'automne 2000 ont eu l'effet d'un électrochoc. Mme McDonough a été la première à s'interroger, mais lorsqu'elle a voulu proposer des transformations inspirées de celles réalisées au Labour Party par Tony Blair, elle n'a rencontré que des résistances. Un groupe d'activistes a même proposé que le parti se saborde et qu'une nouvelle formation plus radicale soit créée, ce qu'a heureusement refusé le congrès de novembre dernier.

Le mérite d'Alexa McDonough aura été de comprendre que le processus de renouvellement de son parti était dans une impasse. Elle a eu cette sagesse que n'ont pas toujours les chefs de parti de quitter dans l'espoir de relancer le débat. Le choix d'un nouveau chef forcera les militants à s'interroger sur l'avenir du parti et les orientations à adopter. Dès hier, on devinait que des candidats de toutes les tendances seront sur les rangs.

Les néo-démocrates auront des choix déchirants à faire. Ils devront notamment déterminer quels liens le parti doit conserver avec les syndicats. Le maintien de ces liens, entre autres par le moyen du financement, limite la liberté de réflexion et d'action du parti. La meilleure façon de poser le problème serait que le syndicaliste Buzz Hargrove, l'un des plus ardents critiques de Mme McDonough, soit candidat à sa succession. S'il l'emportait, on comprendrait que le NPD est condamné à n'être que le bras politique du mouvement syndical canadien. Le parti se radicalisera et continuera à se marginaliser.

Les militants néo-démocrates ne doivent pas oublier les résultats de novembre 2000. Avec seulement 8,5 % des suffrages, le NPD n'est pas loin d'être déjà un parti marginal. S'ils veulent retrouver les niveaux de popularité d'antan, il leur faut aller non pas plus à gauche mais plus vers le centre. De ce côté, ils n'ont pour adversaire que le Parti libéral, qui occupe cet espace d'autant plus facilement que personne, à gauche comme à droite, ne lui oppose de résistance sérieuse. Il serait temps, au NPD, qu'on comprenne que c'est sur cet espace que des gains peuvent être réalisés. En partant, Mme McDonough donne à son parti l'occasion de se recentrer. C'est une occasion qui ne se représentera probablement pas.

bdescoteaux@ledevoir.ca

Le Japon embrasse Kyoto

Le Japon est désormais prêt à signer le protocole de Kyoto. Ce développement constitue une excellente nouvelle puisqu'il redonne un nouveau souffle de vie au traité, dont l'avenir est encore loin d'être assuré. La décision japonaise prend également l'allure d'une déclaration d'indépendance face aux États-Unis qui, cette semaine encore, réitéraient leur opposition sans nuance au protocole sur la réduction des gaz à effet de serre (GES). Pourtant, la veille, l'importante Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) avait reconnu, pour la première fois, les effets néfastes du réchauffement climatique sur l'environnement. L'EPA a aussi reconnu que ce réchauffement est largement dû à l'action humaine, notamment la combustion d'énergies fossiles.

À l'opposé, le Japon fait montre d'un certain courage en tirant les conséquences de ses analyses. Ce faisant, il sert également une bonne leçon au gouvernement canadien, qui tergiverse depuis de longs mois dans ce dossier. Le Canada se plaît notamment à invoquer la nécessité de rester concurrentiel avec son principal partenaire. En réalité, il n'ose pas contrarier l'Alberta, qui craint les mesures de réduction des GES et tente de gagner du temps en proposant de reporter à 2020 l'échéance de la phase initiale du programme, que le traité fixe en 2012. La province de Ralph Klein tire ses revenus de la production pétrolière et n'a aucune intention de se soumettre aux réductions préconisées dans le traité de Kyoto.

Le Japon, soulignons-le, n'a pas de pétrole. Mais le pays émerge d'une récession qui s'est échelonnée sur dix ans et dont il aurait pu prendre prétexte pour freiner son adhésion au traité. L'industrie japonaise, notamment les constructeurs automobiles, avaient d'ailleurs exprimé leur opposition. Mais l'industrie devra se soumettre et prendre l'habitude de construire des voitures moins économes.

Il faut souhaiter que la récente décision du Japon amène le Canada à bouger. Faut-il rappeler que ces deux pays faisaient partie du groupe parapluie qui avait posé certaines conditions à l'adoption du traité et ainsi retardé sa ratification?

Après l'Union européenne, l'entrée du Japon dans le groupe du oui accentue la pression sur Ottawa. Il faut s'en réjouir, en espérant que ce nouveau contexte amènera le premier ministre Jean Chrétien à manifester plus de fermeté envers l'Alberta. Car il ne sert à rien de se le cacher: non seulement dans les pourparlers entourant le protocole de Kyoto mais dans un certain nombre d'autres dossiers environnementaux, le Canada a sérieusement entaché la réputation «propre» qu'il s'était tissée au fil des ans. Il est temps qu'il se ressaisisse.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFACON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Khalas, c'est assez!

Assez d'arrogance, d'humiliations quotidiennes, d'arrestations arbitraires, de destructions abusives et inutiles!

Assez de priver un peuple tout entier de ses droits fondamentaux: le droit à l'éducation, à la santé, à la liberté de mouvement, à sa voix!

Assez la colonisation continue, provocatrice et illégale des territoires occupés, qui ne contribue qu'à accroître les tensions, à décourager les efforts de paix et à inciter de plus en plus de jeunes Palestiniens à se transformer en bombes humaines!

Il faut dénoncer haut et fort l'occupation et les opérations de force de l'armée israélienne, qui provoquent le désespoir et la haine.

L'État d'Israël, par contre, n'a pas le droit d'étouffer un peuple, de le mettre à genoux, de le bâillonner.

Le droit du peuple palestinien à la protection internationale se justifie dans un tel conflit; malheureusement, les États-Unis s'y refusent pour l'instant et laissent Israël imposer sa solution.

L'Europe tente, mais du bout des lèvres, d'intervenir. Et le Canada est presque absent.

C'est donc à nous, dans tous les pays, dans toutes les villes, de marcher, de protester et d'exiger que cessent cette occupation, ces abus de pouvoir et cette condescendance.

Le samedi 8 juin, la Coalition pour la justice et la paix en Palestine, qui regroupe 37 organismes, organise une marche au carré Saint-Louis, à 14h, et un spectacle au parc Jeanne-

Mance, à 15h30, auquel je participerai avec plusieurs de mes collègues artistes: Raymond Lévesque, Luck Mervil, Karen Young, la chanteuse haïtienne Lody Auguste, Myra Cree, le groupe de hip-hop Latitude Nord, les écrivains Paul Chamberland, Michel van Schendel et Abba Farhoud, ainsi que de nombreux poètes et musiciens arabes. Tous et toutes, nous serons ensemble contre l'occupation! Il faut dire la Palestine, clamer haut et fort que le peuple palestinien existe! Il a aussi le droit à son pays!

Mireille Deyglun

Comédienne

Montréal, 4 juin 2002

Un coin de pays qui s'en va

Qui aurait pu penser un seul instant que *La Soirée du hockey*, un jour, disparaîtrait de notre paysage? C'est pourtant la réalité.

Hors Québec comme au Québec, *La Soirée du hockey* était une sorte de symbole. Quelque chose où on se retrouve ensemble, d'accord pour une fois, dans l'expression d'une sorte de fierté indéfinissable, un spectacle d'une beauté unique, une appartenance propre.

Un jour, lors d'une conférence de presse à Québec, je disais: «Nous avons besoin de vous, mais nous ne demandons pas la charité. Vous êtes le château fort de la vie française en Amérique du Nord, mais nous, de l'Ouest canadien, sommes sur la ligne d'affrontement. C'est tous les

jours qu'il nous faut demander, travailler, bêcher, planter pour assurer la vie française parmi nous. C'est du bénévolat à 100 %. Enseignement et programmes scolaires, radio et télévision françaises. Si, aujourd'hui, le Canada peut se définir dans son identité culturelle française, c'est parce que nous avons été sur la ligne de feu, aux frontières du possible pour proclamer ici: on ne va pas plus loin. Nous sommes, nous voulons rester et nous resterons Canadiens français. C'est dans l'âme que nous portons cet héritage et cette âme, personne ne peut la tuer.»

Suis-je hors sujet? Non. C'est que, un jour, après tant d'années pénibles, un soleil s'est levé. La radio tout d'abord, puis la télévision française, plus tard l'école française. Au chant d'*O Canada*, tout le monde s'est levé d'un seul bond. Des larmes ont coulé.

Enfin, le Canada nous reconnaissait. Et voilà qu'au cœur des émotions apparaît le club de hockey Le Canadien. Ce fut comme le symbole qui cristallisait tout un monde de sentiments, une longue histoire de frustrations, des événements de tout genre dans la famille et dans la société, en passant par la politique et la religion. Un spectacle qui se mariait tout naturellement avec *Les Belles Histoires des pays d'en haut*.

Et puis, maintenant... eh bien voilà! Est-ce que je parle pour rien? Une voix qui sort du tombeau! Il faut tout de même reconnaître que c'est un coin du pays qui s'en va.

Benoît Paris
Saint-Boniface, 4 juin 2002

LIBRE OPINION

Il faut abolir le Conseil scolaire de Montréal

ROBERT CADOTTE
ANDRÉ BÉLISLE

Commissaires d'école aux commissions scolaires de Montréal et de la Pointe-de-l'Île ainsi que délégués au Conseil scolaire de l'île de Montréal

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal existe depuis 1972. La fusion des municipalités de l'île rend en définitive désuète cette structure administrative qui coûte 5,3 millions de dollars par année aux contribuables montréalais. En ces temps de pénurie de fonds publics, nous croyons que ces millions seraient beaucoup mieux utilisés s'ils étaient réinvestis dans les services directs aux élèves des cinq commissions scolaires de l'île de Montréal.

À l'origine, le Conseil scolaire s'est fait confier par le gouvernement deux missions importantes. Ces deux missions visaient à assurer une plus grande égalité des chances entre les élèves de l'île de Montréal.

Trois missions

La première mission a été d'établir un système unique de perception des taxes foncières sur l'île de manière à ce que tous les élèves reçoivent une part égale du produit de cette taxe. Le gouvernement visait ainsi à corriger des iniquités inacceptables entre les revenus des commissions scolaires riches et pauvres. C'est à cette première mission qu'est toujours assignée la majorité des 55 employés du Conseil scolaire.

La deuxième mission a été de financer des interventions particulières auprès des écoles les plus défavorisées, celles où on retrouve le plus grand nombre d'élèves en situation d'échec scolaire. Ce financement, de l'ordre de huit millions de dollars, provient de l'intérêt sur les revenus des taxes.

C'est à partir de cette dernière mission que le Conseil scolaire s'est surtout fait connaître dans les médias. Il y a plus de 25 ans, il publiait ainsi sa première carte de la «défavorisation» sur l'île de Montréal. Cette carte, renouvelée à

chaque recensement, sert depuis à distribuer les subventions aux écoles défavorisées. Bien que cette fonction du Conseil scolaire ait occupé la majorité de l'espace médiatique, elle n'occupe que deux ou trois employés.

Enfin, une troisième mission, subsidiaire de la première, consiste à effectuer des emprunts sur le marché obligataire afin de permettre le fonctionnement quotidien des commissions scolaires. Encore ici, cette fonction n'occupe que quelques personnes.

Au cours des ans, le conseil est parfois intervenu sur d'autres questions, mais ces interventions ne portaient pas sur l'essentiel de sa mission.

En 1972, il était nécessaire de créer un organisme comme le Conseil scolaire si on voulait pouvoir recueillir toutes les taxes de l'île selon un système uniforme. Les 29 municipalités de l'île en auraient été incapables.

Il aura fallu 30 ans pour que l'exemple du Conseil scolaire, qui a permis d'instaurer l'équité entre les commissions scolaires, s'étende au niveau municipal.

On doit ici reconnaître à Louise Harel un courage politique certain car il n'y a rien d'évident à amener les villes riches à partager avec les pauvres.

Cela dit, il existe maintenant un système unique de perception de la taxe foncière municipale pour l'ensemble de l'île. La question suivante se pose donc: pourquoi conserver deux systèmes identiques pour percevoir les taxes foncières municipales et scolaires?

Fusionner la perception de ces deux taxes aurait deux avantages, le premier étant d'économiser quelques millions de dollars, le second de faciliter la tâche des contribuables montréalais. Les millions de dollars économisés pourraient ainsi être réinjectés dans les écoles de l'île.

Quant à la deuxième mission, les décisions prises l'an dernier au Conseil scolaire rendent pratiquement inutile cette lourde structure de 16 commissaires délégués pour arbitrer le partage du gâteau entre les commissions scolaires. Le conseil a en effet entériné à l'unani-

mité une méthode simple et objective pour répartir cette enveloppe. Il a fallu un an de débats pour en arriver à cette méthode qui stoppait enfin ce jeu de souque à la corde entre les commissions scolaires très défavorisées et favorisées quant au partage du magot.

Le MEQ devrait donc abolir le Conseil scolaire. Cette structure a perdu son sens. La maintenir serait un gaspillage inutile, sans fournir d'avantages démocratiques supplémentaires à la population. Il faudra cependant éviter de jeter le bébé avec l'eau du bassin.

Il faudrait prévoir un mécanisme pour procéder aux emprunts, peut-être en les confiant à une commission scolaire fiduciaire. Il serait aussi nécessaire de prévoir une gestion séparée du produit de la taxe.

Enfin, il serait essentiel de maintenir la mise à jour de la fameuse carte de la défavorisation servant à redistribuer l'argent aux milieux défavorisés. Cela pourrait très bien se faire par la direction générale du MEQ de Montréal.

Deux pionniers

Au cours des 30 dernières années, le Conseil scolaire a joué un rôle très important dans le débat entourant les écoles défavorisées. On ne saurait tracer une ligne sur cet organisme sans souligner le rôle de deux de ses pionniers.

On pense d'abord à Jacques Mongeau, premier président du Conseil scolaire, qui a dirigé la barque pendant plus de 25 ans. De cet homme, nous retiendrons qu'il provenait de la commission scolaire la plus favorisée de l'île mais qu'il a toujours été le grand défenseur d'un soutien plus important aux milieux les plus défavorisés.

Une telle générosité n'est pas coutumière dans l'arène politique, où chacun défend bec et ongles son petit territoire.

Le second est Claude Hébert, un employé décédé il y a quelques années. C'est à lui qu'on doit l'instauration de la carte de la défavorisation, qui a permis de changer le débat sur le partage des ressources entre les milieux favorisés et défavorisés.



Paule des Rivières

IDÉES

La lecture et la ville

Les bibliothèques constituent un service culturel de base et servent de porte d'entrée à la culture

RÉJEAN SAVARD
Professeur de bibliothéconomie
à l'Université de Montréal



À l'aube des fusions municipales et au moment où se tient le Sommet de Montréal, le réseau des bibliothèques publiques demeure particulièrement inégal dans les accès qu'il offre aux citoyens. Les «débordements» auxquels certains arrondissements ont eu à faire face ne sont qu'un symptôme d'une maladie beaucoup plus grave: l'insuffisance très nette des ressources dans plusieurs arrondissements. Pourtant, comme l'a proclamé l'UNESCO, nous parlons ici d'un service de base en matière de développement humain: «La bibliothèque publique, porte locale d'accès à la connaissance, remplit les conditions fondamentales nécessaires à l'apprentissage à tous les âges de la vie, à la prise de décision en toute indépendance et au développement culturel des individus et des groupes sociaux.» (Voir le site www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html.)

La carte de la lecture publique sur l'île de Montréal laisse en effet entrevoir des écarts déplorables d'un arrondissement à l'autre, comme le démontre le tableau ci-contre, établi à partir des données du ministère de la Culture (année 2000). Les anciennes villes de l'île de Montréal y sont classées selon le nombre de prêts par habitant, soit un des indices les plus couramment utilisés pour mesurer la fréquentation des bibliothèques. On constate que les villes plutôt anglophones de l'ouest de Montréal obtiennent des résultats jusqu'à quatre fois plus élevés que ceux des villes dont les bibliothèques font le moins de prêts (dans les cinq premiers arrondissements de la liste, la moyenne de la population dite francophone s'établit à 25,4 %).

Cette tendance est aussi confirmée par le nombre de visites à la bibliothèque par habitant, quoique plusieurs villes ne prennent malheureusement pas la peine de comptabiliser cette statistique, pas plus que le pourcentage des citoyens abonnés à la bibliothèque, autre indice assez souvent utilisé, quoique moins fiable en raison des modes de gestion différents de la liste d'abonnés d'une ville à l'autre.

Si la bibliothèque publique, comme le pensent les Scandinaves, est source de liberté et facteur d'épanouissement, les citoyens de ces villes devenues arrondissements où la bibliothèque n'offre pas de bons services ont donc beaucoup moins de chances de faire leur place dans la société du savoir. Et c'est mal servir ces citoyens que de ne pas leur garantir un accès décent au service essentiel qu'est la bibliothèque.

Comment expliquer ces résultats? En bibliothéconomie comme ailleurs, les miracles sont plutôt rares: ce sont les ressources qu'on consacre à quelque chose qui expliquent en très grande partie les résultats qu'on obtient. On constate au tableau que les villes les plus performantes ont toutes un nombre de bibliothécaires professionnels qui dépasse les normes internationales (un bibliothécaire pour 7000 à 10 000 habitants) et on sait que les moins performantes tournent en rond depuis plusieurs années avec une expertise nettement insuffisante.

Les inégalités d'accès décrites ci-dessous sont d'autant plus graves que ceux qui souffrent du pire service de bibliothèque sont en général les moins fortunés et, par conséquent, les moins susceptibles

d'acheter des livres ou d'acquiescer un poste informatique branché sur Internet.

Les bibliothèques les plus performantes disposent aussi de collections mieux garnies et de locaux plus vastes, comme le démontre ce même tableau. Mais si on fait des calculs de corrélations, on constate que c'est le personnel professionnel qui contribue le plus à l'utilisation de la bibliothèque, suivi du nombre de livres par habitant et, de manière beaucoup moins importante, de l'espace disponible.

Plusieurs raisons pourraient expliquer comment un dossier aussi important que la lecture publique a pu être géré de façon si différente d'une ville à l'autre. On invoquera des facteurs historiques (partout en Amérique du Nord, sauf au Québec, on a compris rapidement, soit dès le milieu du XIX^e siècle, l'importance de la bibliothèque comme outil de développement communautaire), voire culturels, et même religieux (les protestants ont toujours eu un rapport plus intime avec le livre à cause de l'importance qu'ils accordent à la Bible). On peut certes comprendre ces facteurs, mais on peut difficilement pardonner aux élus auxquels incombe la responsabilité de développer un réseau de bibliothèques publiques et qui n'ont pas su le faire.

Très peu d'élus, en effet, ont compris l'importance de la bibliothèque publique. Denis Vaugeois en est un. Grâce à lui, dans les années 70, les bibliothèques du Québec ont rattrapé une partie du retard qu'elles avaient, retard qui reste malheureusement toujours très important par rapport à d'autres provinces (1122 bibliothécaires en Ontario contre 304 au Québec).

Reginald P. Dawson est un autre élu qui croyait aux bibliothèques publiques et qui y a contribué d'une autre façon. Au moment de célébrer ses 25 ans comme maire de Mont-Royal, on lui a demandé quel cadeau lui ferait plaisir. Il a répondu: «Que la bibliothèque publique porte mon nom!»

Bref, il aurait fallu plus de Vaugeois et de Dawson pour assurer un développement harmonieux des bibliothèques au Québec.

Et la politique de la lecture proposée par Louise Beaudoin? me direz-vous. Bel effort en effet de celle qui a pour ainsi dire été, ces dernières années, la seule ministre de la Culture à s'être vraiment intéressé au livre. Malheureusement, cette politique ne contenait aucune disposition pour inciter les villes et les commissions scolaires à engager davantage de personnel compétent. Résultat: on s'est procuré beaucoup de livres, mais ceux-ci n'ont pas toujours été choisis ni même achetés de façon appropriée et, parfois, n'ont pas été catalogués ni rendus accessibles, en plus, bien souvent, de rester sur les tablettes faute de ne pas avoir été mis en valeur.

Le travail à faire reste donc très important, et ce, partout au Québec. À Montréal, le sommet qui a lieu ces jours-ci est une occasion à ne pas rater. Déjà, la table sectorielle de la culture a permis de se rendre compte que le dossier des bibliothèques doit être jugé prioritaire. Lise Bissonnette y a fait une belle intervention résumant très bien la situation: le monde culturel et les artistes doivent réaliser que sans bibliothèques publiques dignes de ce nom, ils n'iront nulle part, car les bibliothèques constituent un service culturel de base et servent de porte d'entrée à la culture. J'ajouterai qu'elles sont aussi à la base de la démocratie: un service communautaire et coopératif d'accès au livre et à l'information documentaire qui permet au citoyen de n'importe quelle classe sociale de se faire une idée sans entraves et sans censure sur le monde, la vie, la beauté, la vérité, l'art, la politique, l'histoire, et j'en passe.

Je crois que le monde culturel a compris tout cela. Reste à voir, maintenant, si le monde politique le comprendra aussi bien.

C'est le
personnel
professionnel
qui contribue
le plus
à l'utilisation
de la
bibliothèque



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

En bibliothéconomie comme ailleurs, les miracles sont plutôt rares: ce sont les ressources qu'on consacre à quelque chose qui expliquent en très grande partie les résultats qu'on obtient.

LA CARTE DE LA LECTURE PUBLIQUE

Bibliothèques	Indicateurs			Ressources		
	Prêts par habitant	Visites par habitant	Pourcentage d'abonnés	Bibliothécaires pour 1000 hab.	Livres par habitant	Espace m ² pour 1000 habitants
Pointe-Claire	17,21	7,92	53,51	2,44	6,74	89,19
Westmount	16,03	n.d.	41,66	4,18	7,14	93,78
Mont-Royal	13,10	n.d.	44,43	2,74	7,40	92,89
Dorval	13,10	8,24	36,06	2,49	3,71	99,01
Côte-Saint-Luc	10,21	n.d.	58,10	3,41	2,83	68,35
Beaconsfield	9,99	n.d.	75,21	1,47	4,10	55,29
Pierrefonds-Dollard-des-Ormeaux	7,81	4,14	59,62	0,82	2,57	42,29
Saint-Laurent	7,21	4,20	17,31	1,06	2,26	26,64
Kirkland	7,11	n.d.	72,72	1,51	2,89	51,52
LaSalle	7,10	3,20	47,96	0,68	1,92	43,56
Lachine	6,59	4,83	39,21	0,75	2,56	46,53
Île-Bizard	6,52	n.d.	39,42	0,71	2,49	55,63
Montréal-Nord	6,37	3,25	36,89	0,25	2,03	29,64
Anjou	6,36	3,48	66,35	0,79	3,21	79,81
Outremont	6,18	5,73	34,20	0,98	2,88	100,74
Montréal	5,27	2,88	28,85	0,67	2,11	40,70
Saint-Léonard	4,35	3,70	57,21	0,55	2,42	77,05
Verdun	4,10	3,93	13,85	0,50	2,24	30,89

Réplique à Michel David

Quelle croisée des chemins pour Bernard Landry?

PIERRE TADROS
Candidat à l'investiture
du Parti québécois dans Mercier

VALÉRIE VANASSE
Candidat au doctorat en sociologie à l'UQAM

Le 28 mai dernier, Michel David signalait, dans les pages du *Devoir*, une chronique («Le temps de partir?») dans laquelle il posait la question de la durée du mandat de Bernard Landry en tant que premier ministre du Québec et président du PQ. Selon M. David, cette question trouve son aboutissement dans les pronostics des élections partielles en cours. Pourtant, il nous apparaît que la réponse est plutôt conditionnelle à une obligation de résultats sur trois fronts politiquement fondamentaux et non pas uniquement aux résultats électoraux du 17 juin prochain.

C'est en tant que président du Parti québécois que M. Landry se doit de regagner la sympathie, la confiance et la motivation de l'ensemble des militants péquistes. Depuis le congrès de mai 2000, la fracture entre les membres et l'aile dirigeante du parti ne semble pas vouloir se réduire. Plusieurs raisons peuvent expliquer cet état de fait, mais celui-ci se résume principalement en un énoncé: il y a un manque certain d'écoute et de communication de la part de l'aile parlementaire et de la direction du parti envers les militants de la base. Ajoutez à cela l'impression d'improvisation face à l'actualité, et plusieurs questionnent l'entourage même du premier ministre.

Pourtant, lorsqu'on se met à discuter avec les citoyens, la plupart en ont énormément à dire et à proposer, et la majorité souhaiterait participer à de véritables échanges. Or comment y parvenir? Le dernier conseil régional de Montréal-Centre a adopté une résolution demandant la tenue d'un congrès extraordinaire et, coïncidence ou non, la ministre des Fi-

nances, Pauline Marois, a elle aussi demandé publiquement la tenue d'un tel événement. Et pour cause!

Les souverainistes ne carburant pas à la «gouvernance» mais bien au projet du pays à construire. Si M. Landry veut donner un véritable sens aux échanges nécessaires au sein du PQ, il doit offrir aux membres un terrain d'atterrissage pour leurs propositions. Voilà le premier défi de Bernard Landry: donner aux souverainistes un congrès comme aboutissement d'un processus de mobilisation, d'échanges et de réflexions sur le pays du Québec. Une nouvelle solidarité demande à naître. Cependant, un congrès n'est pas une panacée mais bien un outil essentiel, et c'est au chef de galvaniser ses troupes. Mais comment?

L'action

Lorsque M. Landry a pris les rênes du pouvoir, il a dit que le temps des réformes était terminé et que les défis se trouvaient dans la mise en œuvre harmonieuse de ces réformes, la lutte contre la pauvreté et la création d'emplois. Or, après deux mandats de «revampage» de nos institutions et de mise en ordre de nos finances, le temps des premières rénovations est terminé et le Québec est prêt pour l'écriture d'un nouveau chapitre de son histoire et de sa démocratie.

Aussi, le deuxième défi pour le premier ministre Bernard Landry consiste à proposer un plan de développement pour le Québec. À partir de cinq axes prioritaires, il se doit de mettre en œuvre des projets novateurs. Après toutes les consultations qui ont suivi celle sur l'avenir du Québec, en 1995, ces cinq axes pourraient être facilement cernables: santé, éducation, démocratie, développement durable et environnement, soutien aux familles. Allocations pour les parents qui souhaitent demeurer à domicile, nationalisation de l'eau, modernisation du système de santé, réforme du mode de scrutin, décriminalisation d'une certaine forme de marginalité, économie de transformation dans les régions, etc.

Les projets mobilisateurs ne manquent pas. Cer-

tains sont coûteux, d'autres non, et il ne s'agit là que de suggestions. Mais une chose est certaine: avec le rapport Séguin, l'État dispose d'un outil de légitimation pour lui permettre de récupérer les montants qui nous appartiennent.

Si Ottawa devait s'opposer à ces projets, payés à même ce que nous doit le fédéral, ce sera à lui de répondre de son refus devant la population. Le Québec ira de l'avant, même s'il a atteint les limites du fédéralisme canadien. Si un gouvernement souverainiste et à tendance social-démocrate n'ose pas le faire, comment les partis de droite, fédéralistes au surplus, récupéreront-ils l'élan actuel du Québec?

De façon simultanée, Bernard Landry doit faire connaître les réalisations de son gouvernement à la population. L'ensemble des éditorialistes et des acteurs de la société s'entendent pour dire que depuis trois ans le Québec a eu droit à un excellent gouvernement. Il n'est pas question d'affirmer que tout est parfait! Mais n'empêche: qui est au fait de la teneur fabuleuse de l'entente historique avec les Innus, de l'aide financière accordée aux étudiants à temps partiel, des accords sur l'équité salariale, des positions environnementales ou encore de l'augmentation du salaire minimum, celle-ci ayant fait du Québec un État avec un des salaires minimums les plus élevés en Amérique? Et ce, sans parler d'économie forte et diversifiée, de création d'emplois qui dépasse toutes les prévisions ou encore de l'explosion culturelle du Québec. M. Landry, soyez fier de ce gouvernement et faites-le connaître à sa juste valeur.

Nous ne croyons pas que le véritable questionnement soit de savoir si Bernard Landry devra quitter ou rester à la suite des élections partielles. Le questionnement réside plutôt dans l'attitude qu'il adoptera devant cette croisée des chemins. Il doit savoir qu'avec un plan d'action inclusif, nous serons plusieurs à prendre le bateau de cette nouvelle traversée historique pour le Québec, avec lui comme capitaine.

Réplique à Alexis Cossette-Trudel

Changer pour revenir en arrière

PASCAL BÉRUBÉ
Président du Comité national des jeunes
du Parti québécois

Cher Alexis, Ton intention, exprimée dans *Le Devoir* du 4 juin dernier, de voter en faveur de l'ADQ me surprend: l'Alexis que j'ai connu au comité national des jeunes du Parti québécois était un battant de gauche, un social-démocrate convaincu et un fier souverainiste.

Tu voteras pour Mario Dumont parce que tu souhaites une «bouffée d'air frais»? Soit, mais qu'en est-il de ce vent de changement? Que propose l'ADQ qui rejoigne tes véritables valeurs? Changer, mais changer pour quoi?

Dois-je te rappeler que l'ADQ veut démembrer le réseau de garderies à 5 \$ par jour, éliminer le programme d'assurance-médicaments et augmenter les droits de scolarité à l'université? Aurais-tu omis le fait que l'ADQ désire instaurer un système de santé à deux vitesses et démanteler les programmes de développement régionaux? C'est ça, la «bouffée d'air frais» promise? Ce changement-là est rétrograde. Changer pour revenir en arrière, voilà ce pour quoi tu vas voter, Alexis.

La souveraineté

Reste la souveraineté, me diras-tu... Crois-tu encore Mario Dumont souverainiste?

Il est vrai qu'au référendum de 1995, il avait rallié le camp du OUI. Il n'en demeure pas moins que trois ans plus tard, il avait candidement n'avoir jamais été souverainiste. Mario Dumont est un opportuniste. Voilà bien pourquoi ses messages politiques sont si flous: pour accommoder à la fois la chèvre et le chou.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Josée Boileau, Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relateurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (lires), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cormier (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Durranc (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Roux Soucy (commissaire); à la documentation : Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Martin Fournier, Véronique Géraud, Anouk Hurburt, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Hélène Gervais, Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice de la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine LaBour, Claudette Béliveau (adjointe-administrative), Danielle Laperrière, Caroline Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

BOULEVARD

SUITE DE LA PAGE 1

rue Frontenac afin que les automobilistes puissent passer sous l'esplanade des Patriotes, située sous le pont Jacques-Cartier, et sous le parc Bellerive, comme le suggérait le MTQ.

À la hauteur de la rue Frontenac, le boulevard revient en surface et y demeure jusqu'à la rue Bourbonnière pour ensuite retomber en dépression jusqu'à la rue Sicard. Ceci permet, pour des raisons de sécurité, d'éviter de croiser le boulevard Pie-IX, un carrefour très dangereux à l'heure actuelle. Enfin, de la rue Sicard jusqu'au raccordement à l'autoroute 25, la voie est en surface.

La grande originalité du projet consiste en une voie d'autobus à double sens en site propre. Cela signifie que les autobus — roulant sur un système hybride au diesel et à l'électricité, s'il vous plaît — auront leur propre voie, située entre celle dédiée aux cyclistes et celles qu'emprunteront voitures et camions. *«Il s'agit de la voie d'autobus en site propre la plus longue en Amérique du Nord»*, s'est réjoui le ministre Ménard.

Afin de répondre aux préoccupations des riverains qui craignent qu'une augmentation du débit automobile n'entraîne un accroissement du bruit, déjà trop élevé dans le secteur, les ingénieurs ont éloigné le plus possible les voies automobiles des résidences. Ainsi, 47 mètres séparent les deux, 47 mètres qui accueilleront, du nord vers le port, la piste cyclable, un haut talus, une voie double pour les autobus, une emprise paysagère de huit mètres de large, trois voies automobiles, un terre-plein ainsi que trois autres voies automobiles.

Mais pour que cela soit possible, la Ville de Montréal devra convaincre le Port de Montréal de laisser les véhicules passer sur une partie de son territoire. En effet, pour éloigner les autos des secteurs résidentiels, la Ville souhaite récupérer, à certains endroits, huit mètres de terrain qui font partie des installations portuaires.

Le maire Gérard Tremblay a lancé une perche au p.-d.g. du Port de Montréal, Dominic J. Taddeo, lors de la conférence de presse d'hier, en déclarant: *«Je voudrais remercier M. Taddeo pour les efforts qu'il va faire au cours des prochains jours et des prochaines semaines [en vue de la concrétisation du projet]»*.

Pressé de questions à ce sujet, M. Taddeo a simplement indiqué qu'il essaiera *«d'accommoder la Ville, mais sans que ça nuise à l'efficacité du port»*.

Plus d'autos?

La Ville et le gouvernement se disent persuadés que leur projet n'entraînera pas d'augmentation du débit automobile sur le boulevard Notre-Dame, si ce n'est par le rabattement des véhicules qui transitent aujourd'hui par les quartiers avoisinants. Impossible, clament les nombreux organismes qui s'intéressent à ce sujet. En faisant passer l'artère de quatre à six voies, on ne peut qu'accroître le nombre de véhicules qui empruntent cet axe, disent-ils.

Lorsque la question a été posée en conférence de presse, tant la Ville que le gouvernement ont eu peine à répondre. Il a fallu, une fois la conférence de presse terminée, que le ministre Ménard se fasse briefer par son équipe pour être en mesure d'expliquer que les feux de circulation — au nombre de cinq sur le tronçon de neuf kilomètres — permettront d'avoir un effet modérateur sur la circulation, dont la vitesse sera limitée à 70 km/h.

Le Conseil régional de l'environnement (CRE) ainsi que le Collectif en aménagement urbain du quartier Hochelaga-Maisonneuve n'en croient rien. *«J'aimerais bien les croire»*, a indiqué le directeur général du CRE, Robert Perreault, *mais je reste sceptique devant ce projet qui, malheureusement, permettra sans aucun doute une augmentation des débits de circulation. D'autant plus que le gouvernement du Québec veut faire un pont sur la 25, un projet qui est toujours à l'ordre du jour»*.

Le coordonnateur du collectif, Jean Rouleau, refuse également de croire les élus. Mais cela ne l'empêche pas d'applaudir au concept proposé. *«Je trouve que le projet a beaucoup d'allure, a-t-il dit. C'est un projet intégrateur, un projet cohérent avec tous les efforts de développement qu'on mène depuis de très nombreuses années. En ce sens, je suis content.»*

Même le chef de l'opposition, Pierre Bourque, trouve le projet intéressant. Bien qu'il ait toujours été en faveur de l'autoroute en tranchée, comme le collectif d'ailleurs, M. Bourque se dit *«satisfait de la proposition»*. *«Il s'agit d'un pas important pour le développement social et économique de l'est de la métropole, et je suis très heureux de voir que le projet présente un compromis acceptable pour tous les élus. Je tiens cependant à voir les travaux de réalisation de ce projet commencer le plus rapidement possible; la population attend depuis trop longtemps déjà»*, a-t-il dit par voie de communiqué.

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans notre article d'hier portant sur Jacques Villeneuve et publié en page B 6. Le nouveau directeur de l'écurie BAR Honda, David Richards, y était présenté à tort comme l'ancien spécialiste de l'aérodynamique de l'écurie Williams alors que c'est le nouveau directeur technique de BAR Honda, Geoff Willis, qui a occupé ces fonctions pendant 12 ans. Nos excuses.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

Le *Devoir* peut à l'occasion mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser nos lecteurs. Si vous souhaitez ne pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messagerie Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin, Québec. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

les six régions étudiées, cinq se situaient en deçà de la norme, soit entre 3,1 et 3,4 lits.

Mais si cette norme existe, la vérificatrice signale qu'il y en a aucune qui concerne les soins à prodiguer. À cet égard, d'importantes disparités quant aux services fournis subsistent entre les régions et entre les établissements d'une même région. Mme Paradis constate que le financement n'est toujours pas réparti en fonction des clientèles et des besoins mais en vertu de budgets historiques, ce qui explique les disparités régionales.

Hier, à l'Assemblée nationale, le ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, François Legault, talonné par l'opposition officielle, a indiqué que tous les CHSLD seront soumis à des contrats de performance, à l'instar des hôpitaux et des CLSC. En outre, le ministre a promis que le financement entre les régions sera réparti autrement. Mais il a reconnu que, globalement, le réseau des CHSLD était sous-financé et que *«l'argent était à Ottawa»*.

L'argent n'est pas tout, a soutenu Mme Paradis. *«On a constaté qu'il y a des lacunes de gestion.»* En ce sens, elle s'est dite d'accord avec l'introduction des contrats de performance.

Depuis 15 ans, les cas confiés aux centres d'accueil publics ou privés conventionnés se sont considérablement alourdis. S'il y a presque trois fois

AÎNÉS

moins de personnes hébergées pour une perte d'autonomie physique, la démence et l'Alzheimer frappent 68 % de la clientèle contre 12 % il y a 15 ans. Aujourd'hui, 62 % des personnes ne peuvent plus communiquer leurs besoins, contre 25 % à la fin des années 80, et 94 % ont besoin d'aide pour leur hygiène au lieu de 50 %.

D'énormes disparités existent également dans les délais d'attente, qui varient de 74 à 190 jours selon les régions, avec une moyenne de 155 jours. Dans une même région, des écarts prévalent aussi: on peut attendre jusqu'à 336 jours pour une place.

Le nombre de personnes sur les listes d'attente est toutefois surévalué de 20 % parce que les données ne sont pas fiables. Quoi qu'il en soit, au Québec, plus de 2800 personnes sont en attente d'une place dans un CHSLD.

La vérificatrice signale que parfois les régies régionales utilisent pour se dépanner des résidences privées qui n'ont pas de permis pour abriter des personnes en perte d'autonomie, cela en contravention avec la loi. *«Il est étonnant que l'inventaire ministériel des résidences privées sans permis n'ait pas été remis à jour depuis 1994»*, écrit-elle de plus dans son rapport. Avec l'adoption du projet de loi 101 présentement à l'étude, cette lacune devrait être corrigée: les régies régionales devront tenir un registre des résidences privées de personnes âgées.

FOOT

SUITE DE LA PAGE 1

le *striker* Clint Mathis, ne relâchant jamais la pression, même à 3-0, contrairement à ce qu'ont tendance à faire tant de clubs dont nous taïrons l'identité par peur des représailles.

En même temps, les Portugais, eux demi-finalistes à l'Euro 2000, ont joué comme des pieds, quoiqu'en matière de football je me demande si l'expression idoine ne serait pas plutôt «joué comme des mains». Si vous ne me croyez pas, écoutez plutôt Luis Figo: *«Le match était mauvais, le résultat était mauvais, tout était mauvais.»*

Nous voici donc avec un groupe D sens dessus dessous, les USA et la Corée du Sud en tête — ils s'affrontent lundi à Daegu —, le Portugal et la Pologne à la queue. Misère, se pourrait-il qu'ils se fussent gourés quelque part?

Heureusement, il reste encore des valeurs sûres auxquelles s'accrocher. Par exemple, sur le site de US Soccer, Brian McBride (un but, une aide) a reçu le titre de joueur du match Chevrolet.

◆ ◆ ◆

Alors, ils ont passé, les Bleus? Voilà, messieurs dames, l'un des grands drames inhérents au décalage horaire: on écrit *avant*, vous lisez *après*. A moins d'avoir une propension à l'extralucidité, l'impression est prégnante de débaler du vieux stock. Dans le but d'avoir l'air fin, j'ai même communiqué avec Madame Minou pour qu'elle me balance (ah ah) quelques primeurs, mais elle en est restée au fait que Neptune ayant le Poisson en Vénus, cette Coupe du monde devrait nous réserver des surprises si on y met un peu du nôtre.

Un petit mot sur l'Uruguay, quand même, avant qu'il ne soit trop tard. Son équipe est surnommée la Celeste parce qu'elle porte des maillots bleu, ben euh, ciel. L'Uruguay, champion olympique en 1924 et 1928, accueillit la toute première Coupe du monde en 1930, année du centenaire de son indépendance, Coupe qu'il remporta d'ailleurs devant l'Argentine (4-2) en comptant notamment sur un manchot, Hector Castro — il était privé de l'avant-bras droit à la suite d'un accident —, pour marquer le dernier but du tournoi. Le pays est revenu à la charge en coiffant le titre mondial, si bien sûr un titre se coiffe, et si oui, j'ose espérer qu'il lui fait mieux que les joueurs du Japon, en 1950, mais depuis, pas grand-chose pour écrire à sa maman restée à Montevideo.

L'Uruguay est malade de foot, ce qui n'est pas d'une originalité à tout casser mais permet de citer Eugenio Figueroa, le président de l'Asociación uruguaya de fútbol: *«Quand un enfant naît, le père le revêt d'un maillot, l'oncle lui offre un ballon et les frères des*

chaussures. Après, s'il n'a pas la chance de passer professionnel, il devient journaliste ou supporter.»

C'est drôle. Ici, on devient «journaliste» après être passé chez les professionnels.

◆ ◆ ◆

La citation du jour? Roger Lemerre, entraîneur-chef de l'équipe de France qui doit se demander si la trappe de son homonyme fonctionnerait sur ce grand terrain, a passé bien des heures ces derniers temps à répondre à des questions. Hier, à la fin d'une conférence de presse aussi sombre que l'uniforme de la Celeste n'est pas, un reporter de la presse libre lui a demandé un commentaire en anglais.

Réponse de Lemerre: *«Mon anglais is very bad.»*

◆ ◆ ◆

Demain matin, 7h30: Angleterre-Argentine. Réveillez les enfants, téléphonez aux voisins, faites un bivouac, rendez-vous dans un estaminet bon teint, achetez-vous cet écran Imax qui vous fait tant saliver, n'importe quoi, mais ne manquez ce match sous aucun prétexte. Aucun, est-ce bien clair? Même un billet du médecin ne sera pas accepté.

D'abord, ces deux équipes sont favorites dans le groupe de la mort, mais il n'y a pas grand-chose de pire dans la vie que d'être favori dans le groupe de la mort, justement parce que c'est le groupe de la mort. Vous êtes favori et on s'attend à ce que vous perdiez en même temps, très difficile à maîtriser surtout si vous avez une personnalité fragile.

Et puis, Angleterre-Argentine, ce sont de grands classiques. 1982: guerre des Malouines-Falkland. 1986: Quart de finale de la Coupe du monde, Diego Maradona marque de la main à la 50^e minute mais l'arbitre n'y voit que dalle, le but est accordé, et Maradona dira plus tard que ce n'est pas la sienne mais la main de Dieu qui a buté. À la 55^e, Maradona, main de Dieu mais aussi *pibe de oro*, part du centre du terrain, fait prendre des tasses de café (de thé, oui) à quatre Anglais et porte le score 2-0. Les Argentins l'emportent finalement 2-1. 1998: Quart de finale de la Coupe du monde. David Beckham écope un carton rouge qui force son équipe à disputer une bonne partie du match à dix, et il rentrera au pays sous les quolibets, sera l'objet de nombreuses menaces de mort et passera près d'abandonner carrément le football. 2-2, l'Argentine gagne aux pénaltys.

2002: L'Argentine semble au sommet de sa forme et de son talent, l'Angleterre est amochée et inquiète. Mais sachiez-vous, chers amis, que c'est lorsqu'on ne s'attend à rien que survient l'inattendu?

jdion@ledevoir.com

CONFLIT

Unis à ses entrées au Congrès, où un «caucus» informel de plus d'une centaine de sénateurs et de représentants met en avant les relations indo-américaines. La tendance à Washington consiste de plus en plus à faire confiance à l'Inde et à la laisser jouer son rôle de puissance régionale. M. Subramanian constate toutefois que ce lobby est resté plutôt coi pendant la crise actuelle. On peut penser que les violences de mars dans l'État du Gujarat, qui ont fait 2000 morts du côté musulman, y sont pour quelque chose.

Cette semaine, les États-Unis ont dépêché dans la région le secrétaire d'État adjoint, Richard Armitage, qui sera bientôt suivi par le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld. Les pressions américaines expliquent probablement les signes d'apaisement, si maigres soient-ils, qui ont été notés hier et avant-hier au Kazakhstan, où les leaders des principaux pays asiatiques étaient réunis en conférence. Washington fait pression pour que le Pakistan mette fin aux incursions d'islamistes armés dans la partie indienne du Cachemire, tout en incitant New Delhi à renoncer à toute escalade militaire. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter l'offre faite hier par New Delhi de mettre sur pied des patrouilles conjointes pour empêcher les infiltrations, offre malheureusement rejetée par Islamabad, qui la juge irréaliste et qui souhaite de toute façon internationaliser le contentieux.

On sait que l'oncle Sam, qui prétend encore pourchasser Oussama ben Laden en Afghanistan, ne veut pas que le Pakistan dégarnisse sa frontière avec ce pays, ce qui pourrait favoriser la fuite de l'ennemi. Les pays occidentaux, États-Unis et Grande-Bretagne en tête, ont donc intérêt à réduire les tensions indo-pakistanaïses. De son côté, l'Inde a profité des événements du 11 septembre pour se présenter, au

CHRÉTIEN

SUITE DE LA PAGE 1

l'importance de donner priorité aux affaires de l'État et de préserver la tradition d'unité du parti. Selon la députée Marlene Jennings, M. Chrétien a *«reconnu qu'il aurait pu faire mieux dans le cas de M. Martin mais que, dans l'intérêt du pays, il devait agir vite à cause de l'ouverture des marchés»*.

M. Chrétien n'a pas dit s'il se représentera aux prochaines élections mais a répété qu'il restera en poste jusqu'en 2004 et se soumettra au vote de révision du leadership, prévu pour février prochain. Il a soutenu n'avoir jamais songé à le remettre en question.

Une vingtaine de députés sur la quarantaine massée aux microphones ont eu le temps de lui donner la réplique. La majorité d'entre eux ont désapprouvé le traitement accordé à M. Martin, ont indiqué plusieurs sources.

À la sortie, Jean Chrétien a parlé d'un *«très bon caucus»*. Qui a calmé les troupes? *«Oui, oui, oui, ben oui.»* Déterminé à donner une image bien arrêtée de cette rencontre, son bureau conseillait aux journalistes le nom de quelques députés prêts à faire des confidences sur la réunion, ce qui est contraire à la pratique.

Son message a en effet passé puisque tous les députés parlaient de leur désir de garder le parti uni et de gouverner de façon responsable. Mais le consensus s'arrêtait là. En privé, plusieurs députés ont confié au *Devoir* être restés sur leur faim, avoir encore des questions sur le sort réservé à M. Martin et sur l'avenir du premier ministre. Personne n'a parlé d'imposer un ultimatum à Jean Chrétien mais plusieurs ont dit en avoir assez de *«ce jeu du chat et de la souris qui se poursuit toujours autour de l'avenir du premier ministre»*. *«Nous avons besoin de clarté de sa part»*, a dit un député, car le vote de février n'a de sens que s'il veut se représenter, a-t-il fait comprendre. Sinon, pourquoi imposer cette épreuve au parti?

Un de ses collègues a dit douter franchement de la capacité des parlementaires à se concentrer sur leur travail tant que la campagne vers le vote de février battra son plein. *«Tout le monde sera absorbé par la révision du leadership»*, a-t-il dit.

Plusieurs députés s'entendaient aussi pour qualifier d'*«erreur monumentale»* la décision du premier ministre, prise il y a plus d'un an, d'autoriser ses aspirants successeurs à s'organiser. Lui-même a reconnu son erreur devant le caucus, a indiqué le député Nick Discepolo.

Cette façon de créer des attentes et de changer d'idée par la suite a laissé des traces. Un député qui avait d'abord été rassuré au sujet du vote de février était de nouveau inquiet après la période des questions. *«Si nous avons une revue en février et si...»*, a commencé à dire le premier ministre en réponse à un député conservateur. L'opposition a vite répliqué en scandant des *«si!»* bien sonores. Le premier ministre s'est repris, mais le député en a pris note au crayon gras. *«Parce que M. Chrétien a très souvent, par le passé, envoyé des signaux contradictoires»*, a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Chrétien a soulevé un bref émoi en avant-midi lorsqu'il a déclaré, dans le cadre d'un point de presse, que le gouvernement de la Banque du Canada lui avait conseillé d'agir vite pour régler la situation de M. Martin, ce dernier ayant indiqué vendredi soir dernier qu'il réfléchissait à son avenir. Le premier ministre voulait justifier pourquoi il n'avait pas attendu lundi matin, comme l'avait suggéré M. Martin.

«Le gouverneur de la Banque du Canada m'avait avisé à travers une autre personne qu'il était beaucoup mieux de solutionner ce problème avant l'ouverture du marché à Tokyo à 8h [dimanche]. Le gouverneur était préoccupé parce que [mardi] était le jour où il devait fixer les taux d'intérêt. Les affaires de la nation devaient être menées avec les intérêts de la nation en tête», a-t-il affirmé.

Or le gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, peut conseiller le gouvernement sur des questions de politique monétaire ou financière mais n'a pas le pouvoir de se mêler de politique. Selon le porte-parole de la Banque du Canada, Pierre Laprise, c'est le Bureau du Conseil privé qui a sollicité son avis et non pas lui qui a offert le sien. *«Le gouverneur a répondu à des questions du Bureau du Conseil privé portant sur la façon dont les marchés financiers pourraient réagir à un éventuel remplacement du ministre des Finances. Le gouverneur a indiqué qu'il était préférable qu'un tel changement, le cas échéant, ne soit pas annoncé pendant que les marchés financiers sont ouverts.»*

Avec la collaboration d'Hélène Buzzetti

Restaurant Gutenberg – cuisine française qui fait bonne impression

► **CE MIDI:** Entrée + poêlée de petoncles aux mousserons + dessert • 19\$

► **Repas d'affaire à organiser?** Demandez notre salon privé.

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.airs.com